



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1697,7

E W. 511 ^{mi}

1697,7

Mercur



<36624511370010

<36624511370010

715 Bayer. Staatsbibliothek 33

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR

LE DAUPHIN.

JUILLET 1697.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on le
vendra Trente sols relié en Veau, &
Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
T. GIRARD, au Palais, dans la grande
Salle, à l'Envie.
Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

M. D C. XCVII.

Avec Privilege du Roy.



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

A V I S.

prie seulement ceux qui les envoient, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétabli les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

long-temps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prêtent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



MERCURE GALANT

JUILLET 1697.

JE croy ne pouvoir donner à cette Lettre un commencement plus agreable pour vous , que le Sonnet en bouts-rimez que vous allez lire. Il renferme un court Eloge qui convient au

A iiij

8 MERCUREE

Roy parfaitement dans la situation où sont les choses, & qui fait entendre beaucoup au de-là de ce qu'il exprime.

A U R O Y.

Grand Roy, ton bras est craint
du Couchant à l' Aurore.
Tu rehausses l'éclat de tes brillans
Ayeux.

Jadis Rome t'eust mis au rang des
demi- Dieux,
Après tant de hauts faits que nul
Peuple n' ignore.

S

La Paix, fille du Ciel, plus char-
mante que Flore,
Va bien tost couronner d'un art
ingenieux

GALANT. 9

*Les exploits inouïs, dont tu frapes nos yeux;
Déjà ses Etendarts à Risuvick elle arbore.*

2

*Quelle gloire pour toy! quel honneur sans pareil!
D'un repos plein d'appas le superbe appareil!
Te montre à l'Univers des Heros le modele.*

S

*Les Muses à loisir sur de nouveaux accens,
Vont chanter le bonheur de ton Peuple fidelle,
Et t'offrir tour à tour un éternel encens.*

Prière pour le Roy.

*Seigneur, qui de Loüis favorisez
la gloire,*

*Soyez propice à nos souhaits;
Donnez luy toujours la victoi-
re,*

Afin qu'il nous donne la Paix.

Plus laudem quàm dona moror.

Ce Sonnet est du Pere Fran-
çois Lamy, de la Doctrine
Chrestienne, & a remporté
le Prix des Sonnets en Bouts-
rimez, proposez par l'Acade-
mie des Lanternistes de Tou-

GALANT. 11

louse. Ce Prix luy fut adjugé le 24. du dernier mois, jour de la Feste de Saint Jean, dans la Salle de M^r Morant, premier President du Parlement de cette Province, qui décida entre le Sonnet du Pere Lamy, & celuy d'une Dame de qualité, que l'on avoit reservez, pour examiner avec plus d'attention qui le devoit remporter des deux. Son Ouvrage avoit esté envoyé sous le nom de Mademoiselle le Sauvage, sa Belle-sœur, Niece de feu M^r le Sauvage, Evêque de Laval.

12 MERCURE

La conquête d'Ath, & le Siege de Barcelone, dont il y a tout sujet de croire que vous apprendrez la prise avant que je ferme cette Lettre, autorisent l'esperance qu'on prend de la Paix dans vostre Province. Tout semble engager les Ennemis à ne point tenir davanage contre les bontez de Sa Majesté, qui ne voulant point se prévaloir de tant de triomphes, dont rien n'interrompt le cours, paroist encore toute preste à leur accorder le repos qu'ils se refusent. Cette modera-

GALANT. 17

tion ne ſçauroit eſtre aſſez admirée. Auſſi tout le monde en parle-t-il avec des éloges, qui tout grands qu'ils ſont, demeurent toujours beaucoup au deſſous du ſujet, qui les demande. M^r Couſin, Preſident en la Cour des Monnoyes, n'oublia pas d'élever cette vertu, lors qu'ayant eſté élu par Mrs de l'Academie François, pour remplir la place de feu M^r l'Evêque d'Acqs, il y vint prendre ſeance. Ce fut le Samedi 15. du mois paſſé. Après avoir ſoué ſon Prédeceſſeur, ſelon

14 MERCURE

la coutume , aussi-bien que les deux premiers Protecteurs de l'Academie , il parla du Monarque Auguste qui a bien voulu agréer le même titre ; & ayant fait connoître que les personnes les plus distinguées dans l'Eglise , dans l'Epee , & dans la Robe , s'empressoient à l'envi d'entrer dans ce Corps illustre , & suspendoient les fonctions les plus éclatantes de leurs Charges , pour n'y exercer point d'autre empire que celuy de la raison , & pour n'y employer point d'autre autorité

GALANT. 15

que celle de la parole; *La fortune de l'Academie suit celle de l'Etat*, continua-t-il, & le progrès de la *Langue* répond au cours des prosperitez publiques. *Animez* par les événemens extraordinaires du regne du Roy, vous redoublez vostre zele pour en instruire le siecle present & la posterité la plus éloignée, & pour leur apprendre qu'il a aboli les combats singuliers, reprimé le luxe, refrené la licence, reformé les Loix, rétabli le Commerce, banni l'Herésie, assuré le bonheur de ses Sujets, & rendu plusieurs fois la *Paix* à l'Europe. Nous jouirions

16 MERCURE

encore de cette Paix , si elle n'a-
voit esté troublée par la fureur
d'une Ligue qui remplit de confu-
sion le monde Chrestien ; mais les
desordres qu'elle y cause vous sont
un nouveau sujet , Messieurs , de
relever les incomparables vertus
du Prince qui la déconcerte , &
qui soutient seul contre elle les
droits de la Royauté & les inte-
rests de la Religion. Les Ennemis
vaincus sur mer & sur terre , sen-
tent la vanité de leurs projets &
la foiblesse de leurs efforts , & sem-
blent ne se plus assembler que pour
estre spectateurs de la prise de leurs
Villes , & des autres succès de nos

entreprises. La moderation du Vainqueur met seule des bornes à ses conquestes, & luy fait préférer le repos, après lequel l'Europe soupire, aux triomphes que luy promet la justice de sa cause, la sagesse de ses conseils, la valeur de ses Armées, & la fidelité de ses Peuples. L'équité des conditions qu'il propose, fait esperer une heureuse conclusion des Conférences commencées, dans lesquelles vous avez la satisfaction, Messieurs, de voir que des trois Ambassadeurs qui portent la parole pour la France, il y en a deux de vostre Corps.

Juillet 1697.

B

18 MERCURE

M^r Dacier, alors Directeur de la Compagnie , répondit à M^r Cousin , d'une maniere qui satisfit pleinement tous les Auditeurs. Il dit qu'il estoit reservé pour la consoler de la mort d'un Academicien , qui dans une grande jeunesse avoit fait paroistre tant de merite , que le grand Chancelier Seguier , en le donnant à l'Academie, l'avoit jugé capable d'estre associé à ces Genies du premier ordre qu'on avoit choisis d'abord pour la composer ; que ce present qui venoit d'une main si pretieuse,

GALANT: 19

devoit estre remplacé par une autre main qui ne l'estoit pas moins ; que tous les Academiciens publioient avec plaisir que c'estoit M^r le Chancelier qui l'avoit donné à la Compagnie, en le forçant à leur demander la justice qu'ils luy avoient rendue, & qu'il estoit également glorieux pour tous, que ce D^epositaire des Loix du plus sage des Princes, eust fait connoître si publiquement, qu'après qu'un homme avoit couru avec un tres-grand succès dans la carrière des Lettres.

B ij

20 MERCURE

il manquoit toujours quelque degré à la gloire , pendant qu'il n'estoit pas receu dans ce Corps. M^r Dacier fit paroître dans tout son Discours beaucoup d'érudition & d'éloquence. Il employa l'une & l'autre à parler du Roy , & après avoir dit qu'un des plus fameux Capitaines Grecs avoit esté moins loué de ses victoires , que d'avoir sacrifié à la Paix plusieurs Villes qu'il avoit prises sur les Lacedemoniens; *Loüis le Grand*, continuait-il , *fera toujours loué du même sacrifice qu'il fait à ses Peuples.*

GALANT. 21

Il ne veut pas se prévaloir des avantages qu'il pourroit tirer de la desunion qui a commencé à confondre les projets trop audacieux de la Ligue, & lors que, comme le Jupiter d'Homere, il pourroit attirer plus facilement à luy cette chaîne, & faire voir à ses Ennemis que rien n'est capable de luy résister, il est prest à poser les foudres qu'il vient encore de lancer sur une de leurs plus fortes Places, il s'offre toujours à guerir leurs playes, & à leur épargner de nouveaux ma'heurs. Triompher, & ne conserver que des pensées de Paix au milieu de ses triomphes,

22 MERCURE

c'est le dernier effort de la vertu des plus grands Heros. Venez donc, Monsieur, ajouta-t-il en adressant la parole à M^r Cousin, venez celebrer avec nous cette magnanimité & cette veritable gloire, qui n'appartient qu'aux Princes qui rendent leurs Peuples heureux. Nous ne pourrions nous souvenir de vostre reception sans nous souvenir de nos victoires. Elle sera datée dans nos Fastes d'un des jours de triomphe de Louis le Grand; car pendant que nous vous ouvrons les portes de ce Palais, tout retentit encore du bruit des acclamations & des applaudis-

dissemens qu'attirent les nouveaux progrès de ses armes , & on ne vient que d'ouvrir nos Temples pour remercier Dieu de la protection visible dont il accompagne tous ses desseins Mais ce qui rend encore vostre entrée parmi nous tres heureuse , & à jamais memorable , ce sont les nouveaux témoignages qu'elle nous a attiré de l'attention que le Roy daigne avoir pour nous au milieu de ses grands projets , qui doivent faire le destin de l'Europe. Cette attention a paru glorieusement dans les termes dont le Roy s'est servi en approuvant nostre choix , lors

24 MERCURE

que j'ay eu l'honneur de luy en-
rendre compte. Qu'il me soit per-
mis de rapporter icy publiquement
ces paroles comme je les ay enten-
dus de cette bouche sacrée, que
la douceur & la majesté ne quit-
tent jamais. Vous le sçavez,
Messieurs, le Roy m'a ordonné
de vous dire qu'il aime beaucoup
mieux les Sujets que l'Academie
choisit elle même, que ceux qu'elle
prend par complaisance, & par
déference pour des recommanda-
tions. Ce Prince, qui fait regner
dans tous ses Etats la justice & la
liberté, vous rend entierement
maistres de vos suffrages. Il n'y a
point

GALANT. 25

point d'ordre que vous devez regarder comme souverain, & vous ne devez reconnoître d'autre pouvoir que celui du mérite. Jusqu'icy les recommandations auxquelles vous avez quelquefois déferé, n'ont fait que vous soulager du choix, en vous présentant des Sujets que vous auriez choisis vous mêmes; mais le Roy, qui par sa prudence & par sa sagesse prévoit tout, & pourvoit à tout, sçait bien qu'un si grand bonheur ne peut pas toujours durer. Le vray mérite ne sera pas toujours l'objet de la protection & de la faveur, ny le juste discernement.

Juillet 1697.

C

26 MERCURE

le fidelle compaignon du credit & de la puissance. Ne vous servez donc jamais que de vos lumieres, Messieurs, pour attirer à vous des hommes qui soient dignes de vous, & qui puissent vous aider à soutenir le grand poids dont vous estes chargez. Comme le Roy s'est élevé au dessus de son Art par la grandeur de son genie, sa gloire ne peut estre seulement qu'entre les mains de ceux qui s'eleveront aussi au dessus de vostre parteur esprit; car dans tous les Arts les grands hommes ne sont pas ceux qui les exercent en suivant les regles que leurs Maistres leur ont ensei-

GALANT. 27

*gnées, mais ceux qui les surpassent,
et qui s'éloignant des routes ordi-
naires, trouvent des chemins que
leurs guides n'ont pas connus.*

*Je vous envoie une Piece,
que vous lirez sans doute
avec plaisir, puis qu'elle est
sur une matiere, qui fait au-
jourd'huy beaucoup de bruit.*

C ij

LETTRE PASTORALE
de M^r l'Evêque Comte de
Noyon, en forme de Preser-
vatif, pour conserver le Clergé
& les Fidèles de son Diocèse
dans le saint exercice d'une ve-
ritable & solide piété, contre
les maximes pernicieuses du
Quietisme.

FRANÇOIS DE CLER-
MONT, par la grace de
Dieu Evêque Comte de
Noyon, Pair de France,
Commandeur de l'Ordre du
Saint Esprit, Conseiller ordi-
naire du Roy en son Conseil

GALATIEN 29

d'Etat ; Au Clergé & aux Fideles de nôtre Diocèse, Salut & benediction. Nous avons heureusement arraché de nos propres mains dans le cours de nos Visites les épineuses & l'yvraye de la pernicieuse doctrine, que l'homme ennemi avoit malheureusement semées dans le champ de l'Eglise, dont le divin Maître nous a confié le soin, tout indignes que nous sommes. Cependant comme la contagion augmente & se répand presque partout, nous avons esté obligez de continuer, &c.

C iij

30 MERCURE

même de redoubler l'application de la sollicitude pastorale, & de nous offrir encore au service du Pere de Famille, dans les termes & suivant l'exemple du zele de ses plus fidelles serviteurs. *Voulez-vous que nous allions arracher cette juyve ?*

C'est dans cette vue qu'après avoir gemi devant Dieu, & dressé cet Abregé de la doctrine du Quietisme, qui est plutôt une fausse & terrible seureté, qu'un veritable & salutaire repos, nous avons jugé à propos, & même necessaire

GALANT. 31

de rendre public ce petit Essai
d'un plus grand Ouvrage, &
de vous l'adresser en forme
d'antidote & de préservatif,
pour vous conserver inviola-
blement dans le saint exer-
cice d'une sincère & solide
piété.

L'expérience que nous a-
vons depuis trente-six années
d'Episcopat, de vostre reli-
gieuse soumission à toutes nos
Ordonnances, nous persuade
facilement qu'il n'est pas ne-
cessaire de vous défendre sous
des peines canoniques & grie-
ves la lecture des Livres rem-

C iij

32 **MERCURE**

plis de maximes dangereuses, condamnées par l'autorité du Saint Siege & de plusieurs grands Evêques, & qu'il fust de vous expliquer le Dogme, la Morale & le peril de cette Secte naissante, pour en interrompre le cours. Secte d'autant plus à craindre, qu'elle a déjà porté la lèpre jusque dans le Sanctuaire, profané le Tribunal de la Penitence, & corrompu l'innocence d'un nombre infini de personnes simples & trop credules. Secte dont la redoutable Prophetie de l'Apostre

CALANT. 33

Saint Paul nous menace , & décrit par avance les Maîtres & les Disciples, sous le nom de certains deserteurs de la Foy, attachez aux sentimens des esprits de l'erreur, & infectez de la doctrine des Démon.

D O G M E

du Quiétisme.

Le Quiétisme est injurieux à Dieu & à Nostre-Seigneur Jesus Christ.

Il est injurieux à Dieu , parce qu'il établit une espece de Deïsme ; qu'il semble adorer par un silence affecté un Dieu

34 MERCURE

sans militeres; & pour parler avec Tertullien, un Dieu sans monarchie de Nature, & sans œconomie de Personnes; un Dieu sans culte, sans Ministres, & sans Autels; un Dieu enfin, quel horrible attentat! dépouillé de toutes les plus grandes & plus essentielles perfections, de la Justice, de la Misericorde, & de la Bonté, par des abstractions prétendues mistiques, ou plutôt par des exclusions réelles, qui défendent aux Fideles parfaits la crainte des jugemens de Dieu, l'esperance en sa mi-

GALANT. 35

sericorde, & la reconnoissance de sa bonté, & leur font ainsi un crime des Vertus mêmes Theologiques, que les Quietistes condamnent, & appellent mercenaires & intéressés. Est-ce là connoître Dieu par des contemplations sublimes & intimes? ou pour mieux dire, n'est-ce pas le méconnoître?

- Le Quietisme est injurieux à Notre-Seigneur Jesus-Christ. Ses trois qualitez & fonctions inseparables de la voye qui conduit l'homme, de la verité qui l'éclaire, & de

36 MERCURE

la vie qui l'anime, luy sont injustement ravies. En effet, si (comme le Quétisme l'enseigne) l'Homme peut parvenir au terme de la Beatitude sur la terre, Jesus Christ n'est plus la voye qui le conduit. A quoy serviroit la voye lors qu'on seroit arrivé? Si l'Homme est élevé au sublime degré de la Lumiere incréée, & de la splendeur des Saints, Jesus-Christ n'est plus la verité qui l'éclaire. Ne seroit-ce pas chercher la lumiere en plein jour? Si l'Homme est transformé & même identifié avec l'Es-

ſcience divine, Jéſus-Chriſt n'eſt plus la vie qui l'anime. Sa grace vivifiante ne deviendrait-elle pas inutile? Quel malheur & quelle impiété tout enſemble! Qu'eſt devenu l'Homme Dieu, l'Homme par excellence que David demandoit & attendoit avec tant d'impatience, & comme le ſeul qui pouvoit eſtre le Redempteur? Qu'eſt devenu l'Homme de la paix, & l'objet de toutes nos eſperances? Qu'eſt devenu le charitable & neceſſaire Mediateur que Dieu a propoſé de toute éternité par la Foy

38 MERCURE

en son Sang? L'édifice de la Religion Chrestienne peut-il subsister, si Jesus-Christ n'en est le fondement? O ingratitude étonnante! Il n'y a jamais eu sous le Ciel d'autre nom pour procurer le salut à la terre; & toutefois il est oublié, méprisé, supprimé. Où est donc la voye que nous devons suivre, la verité que nous devons chercher, & la vie que nous devons désirer? Quels principes & quelles conséquences! Helas, sans la voye nous sommes égarés, sans la verité nous sommes aveuglés,

& sans la vie nous sommes
morts.

M O R A L E*du Quietisme.*

Le Quietisme a l'audace
de regarder & de traiter le
Christianisme, comme l'E-
vangile a regardé & traité le
Judaïsme. L'Evangile a levé
justement le joug de la Loy
qui estoit convenable à la
bravoure des Serviteurs, pour
rendre la liberté propre à
l'amour des Enfans. Le Quie-
tisme prend le pretexte injus-
te d'une prétendue liberté
des Enfans de Dieu, pour

40 **MERCURE**

fonder le libertinage de la Sc.
cte & de la chair sur les ruines
des observances Evangeli-
ques, de la nécessité de la
Priere vocale, & même insti-
tuée par Jesus-Christ, de
la frequentation des Sacre-
mens, des jeûnes, des mor-
tifications, & des bonnes œu-
vres, dont la plus sainte dis-
cipline est scandaleusement
violée. Quel aveuglement de
croire & d'oser écrire, que la
liberté consiste tellement
dans la seule volonté de la
partie supérieure, que la par-
tie inférieure peut s'abandon-

GALANT. 41

ner à toute sorte de crimes ,
comme si l'esprit & le cœur
estoiént innocens quand la
chair est coupable , & si la
partie supérieure ne devoit
pas estre la regle , & même la
caution des mouvemens &
des actes de la partie infé-
rieure? Est ce ainsi qu'il faut
entendre, expliquer & obser-
ver le precepte de l'Evangile,
qui nous oblige d'arracher les
yeux , dont les regards nous
porteroient aux deus crimin-
nels? Enfin quelle abomi-
nation de mettre les vices en
la place des vertus , & de pre-

Juillet 1697.

D

42 MERCURE

tendre que des chutes hon-
teuses soient des degrez pour
monter à la gloire d'une plus
parfaite union avec Dieu?

P E R I L

du Quiétisme.

Le poison subtil des Here-
sies tempérées a toujours fait
plus de mal à l'Eglise, que le
poison grossier des Herexies
outrées.

L'Arianisme, qui regardoit
le Verbe de Dieu tout au plus
comme le modele de toutes
les creatures, a donné d'abord
tant d'horreur à tout le mon-
de indigné, qu'ensuite il a ôté

GALANT. 43

toute sorte de croyance à son erreur intolérable; son berceau est devenu son tombeau.

Mais le Semi-Arianisme plus fin & plus dangereux, a caché son venin sous les fleurs apparentes d'une confession specieuse du Verbe de Dieu semblable en qualité à son Pere, sans vouloir dire qu'il estoit consubstantiel & le même en nature, & s'est presque rendu le maître du monde. On peut même avouer que quelques colonnes du Temple ont été du moins ébran-

D ij

44 MERCURE

lées, quoy que (graces à Dieu) elles ne soient pas tombées dans le précipice de l'erreur, ou qu'elles s'en soient heureusement relevées.

L'orgueil du Pelagianisme, qui faisoit l'Homme d'être le seul arbitre de son salut indépendamment de la grace de Dieu, a fait renaître l'orgueil du Démon plein de sa propre excellence, & s'est attiré tous les foudres de l'Eglise, qui l'ont d'abord réduit en poudre.

Mais le Semi-Pelagianisme suivant les traces du Serpent,

GALANTI 49

que le Texte sacré appelle le plus fin de tous les animaux de la terre, s'est servi de tant d'adresses, de déguisemens, & de distinctions de Grace de Jesus-Christ, & non seulement de Dieu, dans la predication de l'Evangile, l'illumination de l'entendement, le secours & la facilité du salut, qu'en ayant uniquement réservé le commencement à l'homme par la Foy, & laissé à Dieu le progrès & la consommation par la Grace, il a surpris & entraîné plusieurs personnes sçavantes,

46 MERCURE

graves, & justes d'ailleurs.

Le Blasphème de Zuingle, qui s'est élevé jusqu'à monter sur le trône de nos saints Autels, a tenté d'en arracher le sacré dépôt de la divine Eucharistie, d'exclure la Réalité par la Figure, d'y substituer avec Luther le presant injurieux du pain, & de faire le larcin sacrilège de la présence du Corps de Jésus-Christ, pour cultiver les premières & fatales semences des nouvelles Hérésies, & en répandre le venin mortel.

Mais le Calvinisme, qui est l'un des ruisseaux empoisonnez de cette source corrompue, a employé les expressions, plus modestes en apparence, de realité & de presence substantielle par la Foy, quoy qu'également impies dans le fond, afin d'achever & de consommer l'ouvrage d'iniquité; ouvrage funeste, qui a coûté tant de larmes à l'Eglise & de sang à l'Etat, & dont la ruine entiere estoit uniquement réservée au Regne glorieux & religieux de **LOUIS LE GRAND.**

48 MERCURE

L'ancien Quiétisme ne pouvant plus se soutenir en consequence des Censures de l'Eglise Romaine & de l'Eglise Gallicane, & voyant ses maximes énormes décriées & flétries, a réclamé le secours & recherché l'aide d'un nouveau Semi-Quétisme.

Mais ce dernier s'est inutilement efforcé de couvrir les excès du premier sous le voile specieux de quelques termes ambigus, & de temperamens captieux qui aigrissent le mal en le flattant, & laissent la porte ouverte aux mêmes

GALANT. 49

mêmes abîmes d'impieré & d'impureté , d'une maniere d'autant plus dangereuse , qu'elle est imperceptible , qu'elle paroît moins suspecte , & que c'est une espece de gangrene qui gâte peu à peu tout ce qui est sain.

C'est ainsi que la grace du discernement des esprits , que Dieu a donnée à l'Etat Apostolique & Pastoral , découvre aux Evêques l'artifice malin d'un mélange incompatible . & les oblige de démêler la Religion de l'Illusion , confonduës par des distinctions

Juillet 1697.

E.

50 MERCURE

imaginaires. Tel est le moyen assuré de résoudre & de réfuter les vains & prétendus argumens des Gnostiques mitigés & modernes, qui tombent dans des contradictions manifestes. Le vrai même qu'ils approuvent, est le principe du faux qu'ils condamnent, & le faux qu'ils condamnent est la conséquence du vrai qu'ils approuvent, si nous en croyons quelques esprits foibles & prévenus. Et voilà quelle est la peine de l'aveuglement du crime qui s'accuse presque toujours.

GALANT 51

en s'excusant , & auquel le Roy Prophete reproche le démenti qu'il se donne.

Et sera nostre presente Lettre Pastorale publiée au Prône des Messes Paroissiales , & luë par les Prédicateurs , à la diligence de nos Doyens Ruraux & Vicegerens.

Donné à Noyon , dans nostre Palais Episcopal , sous nostre seing , celui de nostre Secrétaire , & le scel de nos Armes , ce dix huitième jour du mois de May mil six cens quatre-vingt - dix sept.

E ij

52 MERCURE

Voicy quelques Vers sur la prise d'Ath, que l'abondance de la matiere ne me permet pas de vous envoyer le mois passé, quand j'achevay le Journal des derniers jours du Siege de cette Place. Les premiers sont de Mademoiselle Itier.

ATH est pris, & bien-tost nous
verrons Barcelone
De LOUIS recevoir la loy.
Fiers Ennemis de ce grand Roy.
Qui voyez qu'en tous lieux la gloire
le couronne,
Ne poussez pas plus loin vostre
vaine fierté.

GALANT. 53

*Vous avez éprouvé la force de ses
armes ;*

*Par une Paix pleine de char-
mes,*

Venez éprouver sa bonté.

E

*Vous n'aurez jamais l'avantage
D'épuiser ses trésors, de laisser son
courage,*

*Vainement vous le prétendez ;
Les desseins de ce Roy, si prudents
& si sage,*

*Du Ciel sont toujours secondés.
Tous vos retardemens ne sont plus
excusables,*

*Cessez de refuser la Paix.
Le zèle & la valeur de ses braves
Sujets*

*Sont des sources inépuisables,
Qui ne luy manqueront jamais.*

E ij

54 MERCURE

Le Sonnet qui suit est de
M^r Robinet , toujours zélé
pour la gloire de son Prince.

SUR LA PRISE D'ATH.

L *A Victoire toujours pour Louis
se declare,*

*Ses Ennemis en vain cherchent à
l'attirer.*

*De la voir dans leur Camp l'éve-
nement est rare ;*

*C'est un coup de hazard qui la fait
égarer.*

*Elle ne peut souffrir que le sort la
separe*

*De son charmant Heros qui se fait
adorer,*

*Par quelque grand succès l'outrage
elle repare,*

GALANT. 55

*Et vient de son amour soudain le
rassurer.*

E

*Luy reprend on Namar, dont la
noble conquête*

*Avoit mis un Laurier si fameux
sur sa teste,*

*Bien-tost une autre Place est soumi-
se au Vainqueur.*

S

*Ah, que ses forts remparts ren-
dent si meurtriere,*

*A peine treize jours résiste à son
bonheur,*

*Qui tient à l'admirer l'Europe tou-
te entiere.*

Cet autre Sonnet, auquel la
prise de la même Place a don-
né lieu, a esté fait sur les der-

E iiij

56 MERCURE

niers Bouts-rimez, proposez
par M^{rs} les Lanternistes de
Toulouse.

A Bbè, lors que tu dors une heu-
re après l' Aurore,
Sçais tu que nos François imitant
leurs Ayeux,
Font éclater leur nom comme des
Demi-Dieux,
Qu'ils ont enfin pris Ath, & qu'au-
cun ne l'ignore?

S Jadis au mois de May Mars &
Venus & Flore,
A se prendre sans vert estoient
ingenieux;
Mais le Mars d'aujourd'huy ne fait
voir à nos yeux
Que le vert des Lauriers & des Lis
qu'il arbore,

2

*Alexandre & Cesar , ce couple sans
pareil,
Avec tous leurs hauts faits & leur
grand appareil,
Reconnoistroient pourtant Louis
pour leur modele.*

2

*Il a d'un vray Heros le cœur & les
accens,
Auguste , genereux , equitable ,
fidelle,
Et luy seul des Mortels merite de
encens.*

N'apprehendez rien du titre que porte la Piece que vous allez lire. Quoy qu'on y parle encore de la Louve qui allaita Romulus , ce n'est

§8 MERCURE

point une nouvelle Dissertation sur le Passage de Virgile dont on a déjà parlé plusieurs fois , mais une Declaration qui fait connoître qu'on ne veut point pousser plus loin la dispute , & que chacun a la liberté de demeurer dans son sentiment , puis qu'aucun ne veut céder aux raisons de l'autre.

DECLARATION
de l'Auteur d'un nouveau sens
d'un Passage de Virgile.

A MONSIEUR ***

MOn troisiéme Adver-
saire seroit-il devenu,
Monsieur, un Hypercritique,
avec son amas de citations,
extraits favoris de ses Re-
cueils? On peut en douter, car
quoy qu'il dise, sa peau, soit
de Louve, ou de Loup, soit d'es-
pece ou d'individu, est percée
de plusieurs trous en divers
endroits. Il paroist qu'il l'a

68 MERCURE

senti; car comme les playes causent de l'inflammation, sa Lettre est écrite avec chaleur, dans un stile different de la precedente. Mais enfin, en quelque estat que soit cette peau, elle luy est chere, & il luy plaist de la retenir pour s'en parer peut-estre, comme on se fait honneur de ces Enseignes qu'on rapporte de la guerre routes déchirées. A la bonne heure, qu'il conserve son opinion telle qu'elle est, j'en feray autant de la mienne. Je suis seur qu'on ne trouvera pas des feuilles de che-

GALANT. 61

ne indignes du berceau de Romulus, puis qu'un arbre de cette espee fut autrefois un monument de gloire sur le tombeau d'Enée, de qui on fait descendre le Fondateur de Rome; feuilles de chesne tres-propres à luy avoir servi de langes, puis qu'elles servirent depuis à faire des couronnes à ses Romains. Il faut bien en demeurer là; sçavoir, que chacun se tienne dans le parti qu'il a pris: car ce seroit se fatiguer inutilement que de disputer sans cesse, sans pouvoir convenir de l'un ou de

62 MERCURE

l'autre sens. Il a aussi trouvé un expédient singulier pour mettre fin à cette contestation ; c'est de répondre en ne répondant pas. Il s'estoit attaché à quelques endroits cy-devant attaquez , & aussitôt deffendus ; mais comme ce sont-là des plats réchauffez, méchans ragouts pour le Lecteur , il a imaginé une réponse muette à de nouvelles Remarques & à de nouvelles Reflexions que j'avois faites. Il dit donc que ce seroit les faire valoir, que de les refuser, en quoy il ne se méprend.

GALANT. 63

pas, puis qu'une réponse qui ne satisfait point, donne un nouveau degré de force à des raisons qu'on n'a pû détruire. En effet, ce silence est politique; car enfin, que pouvoit-il dire sur ce que j'ay voulu nous reduire à la question du fait, parce qu'ordinairement on ne se cede rien l'un à l'autre? J'ay remarqué que Romulus est habillé dans un antique, dont la figure est de sa hauteur dans le T. Live de Vigenere, que là on n'y trouve point la peau de la Louve, quoy que ce dуст estre là sa

64 MERCURE

place, comme on voit la peau du Lion sur les épaules d'Hercule; que même les trois testes qui s'y distinguent, ne sont point des testes de Loup. Cette statuë meritoit bien d'estre regardée; mais on ne regarde pas volontiers ce qui nous fait de la peine, & où on ne trouveroit pas son compte. Mais au lieu de s'arrêter à cet endroit, & à d'autres qui sont nouveaux, il essaye de faire une diversion en m'apostrophant, au sujet d'un passage de T. Live, qu'il étale autant qu'il peut, afin qu'au

moins il occupe de la place. Vous aurez, dit il, bien de la peine à épondre à ce que je vous oppose. Je pourrois uler de la même defaite, & luy rendre dans un autre lujet, objection pour objection; mais on ne doit pas suivre un exemple qu'on n'approuve point Je vais donc répondre en droiture. & pofitivement à fon paffage; car quoy qu'il en faffe fon fort, comme fi c'eftoit un lieu efcarpé, dont il ne craint point l'accès, je n'ay pas befoin de m'efforcer beaucoup pour y penetrer. Voicy donc

Fuillet 1697. F.

66 MERCURE

ce que c'est. L'Historien rapporte qu'on vit un Loup qui poursuivoit une Biche , laquelle s'enfuit dans le Camp des Gaulois, qui la tuerent ; & que les Romains laisserent passer au travers de leur Armée, le Loup, sans le blesser seulement , ce qui parmy eux fut regardé comme un présage de la victoire, laquelle ils remportèrent. Je demeure d'accord du texte, mais nullement de la conséquence qu'on en tire sur la nature du Loup. Ce qui fit l'heureux présage, ne fut pas l'espece,

mais l'action de l'animal. Supposons qu'un Renard eust passé dans le même endroit, & qu'il eust mis en fuite pareillement quelque beste, la superiorité du Renard eust esté prise comme estant de bon augure, quoy que le Renard soit *perse*, *en soy*, un animal de mauvais augure, comme le remarque le sçavant Critique d'Horace, sur *Fœtaque Vulpes*, de l'Ode 27. du livre 3. Ainsi cet incident du Loup ne change point le caractère de cette affreuse beste. Le Loup n'en est pas

F ij

68 MERCURE

moins de sa nature, & odieux
& infame, ny moins un objet
de présage sinistre. Après
l'apostrophe voicy une accu-
sation, mais qui assurément
me fera moins de mal qu'à son
Auteur. *Tegmen*, dit il, n'est
pas formé de *tego*, comme vous
vous l'estes persuadé, mais de *texo*. Où a-t-il pris cette curieu-
se observation, que *tegmen*
vient de *texo*? Pour moy, je suis
toujours persuadé, & j'ay raison
de l'estre, que *tegmen* vient de
tego. Veut-il faire juger la cau-
se par des Juges competens?
Les voilà sur le siege prests à

la juger. Que dis-je, prests à juger? ils ont déjà jugé l'affaire. Robert Estienne, dans son *Tresor de la Langue Latine*, met *tegmen* au nombre des descendans de *tego*. Calepin dans son *Dictionnaire de huit Langues*, met aussi *tegmen* au rang des noms dérivez de *tego*. Dolet, ce s'avant du siècle de François Premier, le fait de même dans les *Commentaires de la Langue Latine*. Et qui est-ce qui ne le fait pas? Assurément *tego* est le véritable pere de *tegmen*, & celui qui luy en donne un

autre, deshonne un enfant legitime, & le fait bâtard. Ce qui a trompé l'Auteur de cette Critique singuliere, c'est son *subtemen* : mais *subtemen* n'est pas *tegmén*. Ces deux mots ne sont pas deux freres. Chacun a son pere qui n'est pas le pere de l'autre, l'un est fils de *tego*, & l'autre de *subte-xo*. Ils ne sont pas même parens par les Verbes composez de *tego*, où l'on ne trouve point *subtego*. S'il ne garantit pas mieux ses Remarques critiques que par de semblables origines, il n'augmentera pas leur reputation.

Voilà , Monsieur , si je puis m'exprimer ainsi, nostre chasse du Loup. *Verbum non amplius addam*, quelque nouvelle Lettre qui survienne ; car quoy que celuy qui soutient une these, même ayant un air de singularité, ait le droit & l'usage pour luy, de parler le dernier, je declare que je renonce desormais à cette prerogative. Que mon dernier Adversaire & ses Alliez soient contents dans leur Lycophilie. Pour moy je le seray dans mon aversion pour cet horrible animal, & cette aversion

72 MERCURE

n'est pas fondée sur les idées de quelques siècles. Nostre Poète avoit la même horreur du Loup , qu'on l'a aujourd'huy , *Triste Lupus* , dit-il , & Appollon, le Dieu du Poète, compte entre ses Titres , celui de *Lycostonos* : *Destructeur des Loups*. Je suis , &c.

Voicy une suite de ce que je vous ay déjà envoyé de l'Algebre. Vous sçavez que la Theorie de cette Science excite des idées d'universalité qui ont leurs avantages particuliers, & que l'Algebre pratique

que surprend agreablement ,
quand on l'employe pour re-
soudre des difficultez de sa ju-
risdiction particuliere; mais el-
les ont encore d'autres usages
quand on s'en sert pour ac-
querir des connoissances d'un
ordre different. C'est princi-
palement à la Geometrie que
l'on doit les appliquer , parce
que cette Science est consi-
derable en soy , qu'elles ne
peuvent rien y conclurre
qui ne soit vray , & que c'est
la voye necessaire pour les
faire servir à d'autres parries
de Mathematique , & à la

Juillet 1697.

G

74 MERCURE

Physique. La Methode que vous allez voir icy sur ce sujet , est de M. L. & comme vous avez bien reçu les deux Pieces de la façon , que je vous ay envoyées , vous ne ferez pas moins contente de celle-cy ; car l'Auteur n'employe que la définition des choses où il applique l'Algebre avec les axiomes convenables à ces définitions pour régler les applications qu'il fait de cette Science en ce qui regarde ses projets.

A MONSIEUR

LE MARQUIS DE C***

J'Avois appris les intentions
des Auteurs que vous mar-
quez par vostre Lettre , &
j'avois répondu par des effets
à leurs premiers Memoires ;
avant que vous m'eussiez
fait l'honneur de me les en-
voyer. Vous avez vû aussi par
d'autres Memoires , qu'ils
blâment beaucoup la manie-
re dont je me suis servi pour
leur répondre , & même il
semble que vous soyez de leur

G ij

76 MERCURE

coûté à cet égard. Il est vray
que pour communiquer des
Regles qui font partie de ma
réponse , je n'ay pas pris les
mêmes voyes qu'ils ont te-
nuës pour répandre leurs Me-
moires , parce qu'il auroit fal-
lu trop de Copies & trop
de soins pour en donner à
tous les Fauteurs qu'on vou-
loit desabuser ; & d'ailleurs,
n'ayant pour ma deffenſe que
des veritez Mathematiques ,
je ne pensois pas que l'on dût
craindre de les exposer en pu-
blic. Mais je n'ay point mar-
qué la force de mes preuves

ny en quoy elles sont con-
traires à leurs suppositions.

Il y a même quelques-unes
de ces suppositions auxquelles
je n'ay rien répondu, à
cause qu'il est tres-facile de
sçavoir ce que l'on en doit
croire, & que les Ouvrages
qu'ils m'opposent sont enta-
chez des fautes qu'ils m'im-
putent. J'admire, néanmoins,
leur adresse & les détours
dont ils se sont avisez, pour
faire croire que j'avois grand
tort touchant une Methode
que je communiquay par
écrit, il y a quelques années,

G iii

78 MERCURE

pour appliquer l'Algebre aux Figures rectilignes, & je ne m'étonne pas qu'ils aient surpris en vous de pareils sentimens, puisque vous ne l'avez point vûë. Mais vous en aurez une idée bien differente, Monsieur, si vous prenez la peine de voir l'extrait que jé vous envoie, & il suffiroit pour me justifier sur ce sujet, que vous voulussiez le comparer au dernier Memoire que vous m'avez marqué.

EXTRAIT D'UNE

*Methode pour appliquer l'Al-
gebre aux Figures Planes
rectilignes.*

ARTICLE I. On ne don-
ne que les Définitions & les
Axiomes qui regardent les
Figures Planes rectilignes
pour toute Geometrie, & l'on
se sert de l'Algebre pour dé-
montrer toutes les autres
propositions qui composent
les Elemens de cette Metho-
de. L'on prouve d'abord les
proprietez des paralleles, &

G iij

80 MERCURE

on les applique au Triangle
& au Parallelogramme.

II. Pour faire l'estimation
des superficies rectilignes par
le moyen du calcul, on dé-
montre que si deux droites
proposées n'estoient pas ca-
pables d'une mesure commu-
ne, l'erreur seroit plus petite
qu'une superficie donnée sur
une superficie aussi grande
que l'on voudra, & de là on
prouve que deux droites ont
toujours une mesure com-
mune *à parte rei*. Car si l'on
suppose que la plus petite er-
reur ne soit pas zero, ce sera

GALANT. 81

une erreur effective ; mais il a esté prouvé que cette erreur est plus petite qu'une quantité quelconque. Donc plus petite que cette superficie effective ; ce qui est contre l'hypothese.

III. Pour démontrer les propriétés des triangles semblables, l'on en suppose deux avec toutes ces conditions : Que les costez du premier soient a, b, c & les costez du second x, y, z : que l'angle formé du concours de a & b soit égal à l'angle de x & y , & l'angle de b & c égal à celui de y & z : que ces deux trian-

82. MERCURE

gles soient dans un même plan, que les costez c & z soient de suite sur une même ligne droite, que b & x estant prolongez indefiniment, il se forme un parallelogramme dont les costez soient a & y , que ce parallelogramme & les deux triangles supposez forment un triangle total, dont les costez sont a plus x , b plus y , z plus c , ce qui se peut toujours, selon le premier Article. Et l'on prouve aussi par les Articles precedens que ces quatre figures ont un quarré ou un lozange

GALANT. 83

pour mesure commune, dont les angles sont égaux aux angles de ce parallélogramme chacun au sien. De là on démontre que les superficies des Triangles proposez sont la moitié de ab & de xy , que celle du parallélogramme est ay & que ces trois superficies font celle du triangle total. Mais l'on a encore la superficie de ce même triangle en multipliant la moitié de a plus x par b plus y . Ainsi ces deux expressions fournissent une égalité dans laquelle on trouve d'abord que les deux

84 MERCURE

parallogrammes bx & ay sont égaux entr'eux.

On démontre par la même voye que bz est égal à cy , & cx égal à az . Ainsi deux triangles semblables donnent toutes ces égalitez & chacune des trois est toujours une consequence des deux autres.

REMARQUES.

Au lieu de chercher ces deux égalitez, on auroit pu les supposer, ce qui auroit changé le problème & Theorème..

Cette même proposition se démontre par la 47. I. d'Euclide, & comme cet Auteur n'a point

GALANT. 85

supposé de mesure commune à cet égard, ce seroit une voye pour établir la possibilité de cette mesure ou pour l'éviter dans une suite infinie de questions.

On a encore conclu de ce troisiéme Article, que les triangles équiangles ont leurs costez proportionnels, & démontré toutes les propriétés des quantitez proportionnelles. Mais on ne la fait que pour s'accommoder aux termes & aux manières des Geometres, n'y voyant presque point d'autre utilité pour les Mathematiques.

COROLLAIRE. Si l'on a un triangle dont tous les angles

86 MERCURE

soient donnez & que l'on en fasse un autre qui ait les mêmes angles, l'on aura deux égalitez par le moyen de ce troisiéme Article.

REMARQUES.

Des deux égalitez que fournit ce Corollaire, on pourroit en tirer des expressions pour les trois costez du triangle proposé qui n'auroient qu'une même inconnuë, & cette inconnuë est toujours au premier degré, quand on n'y introduit point le rapport des costez du triangle que l'on forme.

Pour l'ordinaire on fait ce

triangle, en sorte que ses costez sont relatifs à un cercle & dans ce cas on les appelle sinus.

L'on a encore des tables où ces sinus sont calculez par approximation, ce qui fournit d'abord un triangle en nombres pour la pratique, mais il y a des occasions où il faudroit exprimer exactement le rapport de ces sinus pour bien résoudre la question.

IV. Lors qu'il y a un Angle donné dans un Triangle, il fournit toujours une égalité.

Car si l'on suppose que $\angle$ soit le costé opposé à l'angle donné, que x & y soient les

88 MERCURE

deux autres costez , que a soit le sinus de l'angle droit , & c le sinus du complement de l'angle donné. Alors le solide axz est égal aux deux solides avv , axx , plus $2cxv$, quand l'angle donné est obtus, & moins $2cxv$, lors que cet angle est aigu.

REMARQUES.

Ces derniers Articles comprennent la Trigonometrie ordinaire, & ont encore un usage dont l'étendue est fort considerable en Geometrie.

V. Si un des angles d'un triangle doit estre égal à un

GALANT. 89

angle d'un autre triangle, on peut toujours en tirer une égalité.

Car si les costez du premier triangle sont a, b, c , que ceux du second soient e, f, d . & que l'angle formé de b & c soit égal à l'angle formé par e, f . alors la somme de ces trois sur solides: $bcdd, efec, efbb$ est égale à la somme des trois $efaa, bcee, bccf$.

REMARQUE.

De là on tire plusieurs corollaires pour les figures, où un même angle se trouve en differens

Juillet, 1697. H

90 MERCURE

triangles; pour les angles opposez par la pointe, &c.

VI. Si une droite divise un angle d'un triangle en deux parties égales, & qu'elle soit prolongée, jusques à ce qu'elle ait atteint le costé opposé, l'on peut toujours en tirer deux égalitez.

Car si deux costez qui comprennent l'angle divisé sont *b, f* que *c & e* soient les deux segmens du costé opposé, que *d* soit la coupante, & que *b, d, c* soient les costez d'un des triangles partiels; alors les deux rectangles *be, cf*, sont

GALANT. 91

toujours égaux entre eux, & il arrive toujours aussi que $b f$ est égal à la somme c & plus $d d$. Ce qui s'abrege lors que les deux segmens du costé opposé sont égaux entre eux.

REMARQUES.

Si l'on plaçoit les égalitez $\&c$ auprès des figures d'où on les a tirées, & que l'on mist dans une même planche toutes les figures que fournissent les élémens de cette Méthode, cela suffiroit pour en exciter le souvenir, & c'est ainsi que l'on fera quand on donnera une ample explication de toutes les regles qui la composent, & particulièrement

H ij

92 MERCURE

de celles dont il est parlé aux articles suivans.

VII. Par le moyen de ce dernier Article il est facile de régler la division des angles, la construction des polygones réguliers, les rapports de sinus qui sont exprimables par des égalitez, L'on peut aussi par la même voye former des polygones dont les angles soient entre eux, comme nombre à nombre, & résoudre les égalitez rationnelles dont les différentes inconnuës n'expriment que des angles, en prenant un même

GALANT: 93

point pour le sommet commun de tous ces angles ; ou de plusieurs , & en d'autres manieres.

Si l'on veut introduire des caracteres accommodans , pour exprimer les rapports & les differences des égalitez qui se forment pour la division des angles par le moyen de l'article précédent ; l'on pourra en tirer des consequences qui serviront beaucoup à l'élégance d'un Canon general sur cet article , qui seroient encore utiles pour son inverse , & pour les an-

94 MERCURE

gles dont le rapport est irrationnel.

VIII. Si des droites sur un même plan passent par un même point & par les sommets de tous les angles d'un polygone déterminé, l'on en peut tirer autant d'égalitez différentes qu'il y a de costez moins deux au même circuit; en sorte que si le polygone avoit 7. costez, & qu'il n'y eust qu'un point proposé, l'on pourroit en tirer 5 égalitez; & s'il y avoit 4 de ces points de concours, l'on auroit 20 égalitez, &c.

Cela se démontre aisément par le moyen de l'Article 5. mais comme la regle qu'il fournit est longue pour la pratique, il est bon de recourir à d'autres voyes pour l'abreger, ou pour en former une autre, & l'abregement en est considerable, lors que les points de concours se trouvent sur les costez du polygone.

S'il arrive que des droites qui aboutissent au point de concours passent par un costé du polygone, comme on voudra, l'on peut en tirer des égalitez par le moyen de ce

96 MERCURE

même Article, soit en rapportant ce nouveau cas au dernier, ou en supposant que ce polygone vient d'un autre dont quelques angles ont esté détruits, ou bien formant les égalitez, sans s'occuper de ce rapport ny de cette supposition.

On peut appliquer ce même Article aux polygones indéterminez en observant de prendre pour inconnuës ou pour indéterminées plusieurs lignes qui sont connuës & déterminées quand le polygone est déterminé.

Cet

Cet Article est encore utile pour les propositions où il y a des points requis, pour la constitution des polygones, pour exprimer la relation des parties qui les composent, celles des differens polygones, &c.

REMARQUE.

Il y a des propositions dans cette Methode pour exprimer le rapport des superficies rectilignes par des égalitez ; mais on ne les donne point, parce que l'on ne veut marquer icy que les propositions où il pourroit y avoir quelque difficulté, & celles qui peuvent servir.

Juillet 1697.

I

98 MERCURE

pour les expliquer, ou pour marquer l'ordre qu'on a gardé.

IX. Si la figure d'une question est entièrement reduite en triangles, & que l'on observe les angles communs avec les points de concours, qui se découvrent par la seule inspection de cette figure. Alors les articles 5. & 8 fourniront toutes les égalitez nécessaires qui ne sont point marquées en termes exprés par l'énoncé de la question, & ces deux articles, avec les autres regles de la Methode, donneront les autres égalitez.

rez: de maniere que les unes & les autres ensemble exprimeront toute la détermination dont les Problèmes rectilignes sont capables, & qu'on y trouvera les résolutions les plus élégantes, si on réduit les égalitez aux termes les plus simples.

REMARQUES.

Mais il n'arrive point toujours que l'operation soit la plus courte pour trouver les resolutions les plus élégantes, & il importe beaucoup de l'abreger pour le progrès des Mathematiques. Il est uray néanmoins qu'après avoir

100 MERCURE

trouvé les plus belles résolutions par l'examen analytique des égalitez, on peut voir comment on auroit dû faire pour y arriver par le plus court chemin, & cela peut servir pour former des regles particulieres autant qu'on voudra, & en tirer des inductions pour des abregemens d'une étendue considerable. Mais comme les voyes generales que l'on a pour y réussir sont fort ennuyeuses, & que les égalitez dont il s'agit ont une origine particuliere, qui doit par consequent fournir des abregemens particuliers; il est necessaire d'y faire attention pour en tirer avan-

GALANT. 101

Page. 1°. L'on peut faire des formules particulieres pour les cas particuliers qui sont les plus considerables. Par exemple si l'on prend la figure qui est designée par le 6. article, & qu'au lieu de chercher une égalité par la bisection de l'angle, on ne cherche que celle d'un angle commun, l'on trouvera que la somme des deux solides ebb , cff , est égale aux quatre solides cdd , ccc , ecc , edd pris ensemble; à quoy se reduit l'égalité sursolide du 5. article; ce qui est utile pour le 8. Et il y a des cas où c'est encore un abregement de prendre les égalitez parti-

102 MERCURE

culières, que l'on fait naître pour trouver ces sortes de formules, plutôt que les formules mêmes; d'où il résulte une figure supposée, qui est différente de la figure de l'énoncé, & qui fournit souvent des égalitez plus simples. 2. On abrége presque toujours quand on considère plusieurs conditions ensemble, au lieu de considérer chacune à part, & qu'on profite de la liaison qui se trouve entre elles. C'est même un avantage de les réunir pour en composer des figures qui donnent des égalitez commodes. Cette réunion se peut toujours faire en transférant des angles &

des lignes, & quelquefois il ne faut pour cela que des prolongemens comme il arrive quand on a deux angles sur un plan, & que l'on veut faire que ces deux angles, ou leurs égaux, ou leurs complémens, soient du circuit d'un même quadrilatère.

3. Si l'on désigne les divers angles de la figure par des lettres différentes, & que l'on forme des égalitez du premier degré par le moyen des Theoremes du premier article, il arrive en plusieurs cas que ces égalitez donnent des rapports d'angles qui n'estoient pas marquez dans l'énoncé, & qui fournissent des égalitez commodes.

I iiij

104 MERCURE

Toutes les colones finales dont toutes ces petites égalitez sont capables, renferment tous ces rapports.

4. Il arrive souvent que l'on peut distribuer en plusieurs manieres les conditions d'une même question, & que chacune de ces manieres suffit pour remplir toute sa détermination par des égalitez. S'il y a un triangle donné par exemple, il suffit de prendre ses trois costez, ou deux costez avec l'égalité que donne un des angles, ou celle que donne sa superficie, &c. ainsi il y a un choix abregeant. 5. Quelquefois il arrive que les conditions d'une question se peuvent tellement

separer en d'autres questions que l'on peut former des égalitez pour chacune, comme si elle estoit independante des autres. L'on a divisé ces sortes de detachemens en trois especes, pour expliquer les differentes liaisons qui se trouvent entre les conditions, & l'on en tire avantage.

Tous ces abregemens generaux sont reglez dans la Methode, & l'on y donne encore des regles démontrées, par lesquelles il paroist que toute ligne menée à l'avanture fournit autant d'égalitez qu'elle fait introduire d'inconnues pour déterminer sa situation. Où l'on

106 MERCURE

peut voir aussi comment les conditions qui font naistre le besoin des égalitez sont celles qui les fournissent.

Si l'on compare deux lignes quelconques de la figure qu'on suppose, en chaque question ; ces deux lignes se coupent ou elles se confondent, ou bien elles sont parallèles. Si elles se coupent de part ou d'autre, leur rencontre fera naistre des angles communs, qui fourniront toujours autant d'égalitez que le prolongement fait naistre d'inconnues, & souvent les égalitez de surcroist qu'ils fournissent servent pour lier les autres condi-

tions , & pour exprimer les autres conditions. Si les deux lignes se confondent , cela diminue le nombre des inconnues , ce qui est de même que si l'on en tiroit des égalitez à l'égard de la détermination : & si les deux lignes sont parallèles , leurs propriétés donnent aussi des égalitez avantageuses.

L'on a aussi examiné les propriétés des quadrilateres pour les faire servir aux abregemens de la methode , & pour tirer avantage des paralleles.

Lors que la question est indéterminée il est souvent fort utile de faire en chaque triangle , ou en

108 MERCURE

quelques-uns , que la somme des deux costez quelconques surpassent le troisiéme , & de mettre les petites égalitez qui en resultent , avec les autres. Il paroist que ce seroit la meilleure voye s'il s'agissoit de construire un polygone où il y a beaucoup d'indetermination ; car l'on peut compter chaque resolution positive de ces petites égalitez , comme une condition commode en cette occasion , & l'on sçait que si le nombre des costez est a , celui des égalitez doit estre $2a$ moins 3.

Cette methode d'appliquer l'Algebre aux figures planes rectilignes,

ne suppose point des lignes courbes pour trouver les égalitez, & fournit des moyens pour les examiner. Comme la circonference du cercle est propre pour la mesure des angles, c'est aussi la courbe où cette methode est le plus utile & il est arrivé aussi, voulant la regler que l'on a rencontré plusieurs proprieté de cette courbe, qui sont des plus notables.

De là on tire un avantage considerable pour juger de cette même methode. Car l'on démontre que tous les milieux qu'elle fournit, ne peuvent augmenter le degré naturel de la question que

110 MERCURE

par des égalitez planes ou lineaires ; en sorte que pour trouver la diminution des reduites , on le peut toujours faire par une ou plusieurs égalitez dont la plus élevée ne passe point le troisième degré quoy que cela ne soit point toujours faisable par des divisions immediates & que souvent l'on soit obligé de rapporter la resolution de la reduite à différentes égalitez qui composent un ou plusieurs arbres de retour pour distribuer les degrez de son elevation.

X. Lorsqu'il s'agit de sçavoir si des égalitez données ont des solutions qui leurs

GALANT 111

soient communes avec des égalitez proposées; l'on prend les unes & les autres comme d'une seule question, & l'on cherche leurs communs diviseurs inconnus les plus composez. Si l'on n'en trouve aucun, toutes les données n'ont aucune solution qui leur soit commune avec les proposées. S'il se trouve de ces communs diviseurs & qu'ils ne soient point l'effet d'une mauvaise methode, ce qui est aisé à verifier. Alors ils expriment un problème dont les résolutions sont communes aux

112 MERCURE

égalité données & au proposées. Ainsi la résolution générale de ce problème fournit la démonstration générale du Théorème proposé. Et si ce problème est impossible, l'on peut assurer que le Théorème n'est pas véritable.

Ainsi quand on a un théorème de Géométrie, il n'y a qu'à exprimer toutes les conditions proposées & données par des égalités, & y appliquer la règle. Ensuite l'on peut supprimer l'Algèbre & s'énoncer à la manière des Géomètres pour les opéra-

tions & pour les raisonnemens ; par le moyen des elements Algebriques & Geometriques.

R E M A R Q U E.

Comme l'on ne cherche ordinairement les communs diviseurs que par la seule methode d'évanouir les inconnuës , & qu'il peut s'en introduire qui ne conviennent point aux égalitez proposées , quoy que l'on sçache si la lettre qu'on fait évanouir se trouve dans le commun diviseur , l'on éviteroit toujours cet inconvenient par les distributions que l'on a réglées sur ce sujet au traité d'Algebre. Et

Jullet 1697.

K

114 MERCURE

pour les diviseurs qui supposent une partie de ce que l'on cherche, l'on pourroit prendre tous les coëfficiens de l'inconnue dont on poursuit l'évanouissement, supposer que chacun est égal à zero, & mettre les égalitez qui en resultent avec les autres égalitez du nœud que l'on expedie, &c. Ou bien se servir des autres moyens que l'on a donnez pour n'estre point trompé sur cette espece d'égalitez.

Lors que plusieurs reduites sont les mêmes, chacune est prise pour le commun diviseur.

XI. Toutes les conditions du Problème rectiligne ayant

GALANT. 115

esté exprimées par des égalitez & cherchant à faire évanouir les inconnuës pour le resoudre ; il peut arriver que l'on trouve un diviseur qui soit commun à quelques-unes de ces égalitez, & dans ce cas l'on n'a qu'à suivre les distributions que prescrit l'arbre de direction sur ce sujet, pour trouver toutes les solutions du problème, ou pour s'affurer de l'indetermination, &c.

Mais il peut arriver que des réduites aient un même diviseur inconnu, qu'il ne soit

K ij

116 **MERCURE**

pas commun à des proposées,
& qu'il n'ait point esté intro-
duit par la methode , auquel-
cas l'égalité formée de ce
commun diviseur doit estre
substituée au lieu de ces re-
duites dans l'arbre de retour.
Ou bien l'on peut prendre
routes les égalitez proposées
dont on s'est servi pour trou-
ver ces mêmes reduites , &
rejeter du problème routes
ces égalitez , hormis une , pri-
se comme on voudra.

REMARQUES.

*Ce n'est pas une fort grande
difficulté de regler tellement la me-*

rhode des figures planes rectilignes qu'elle ne fournisse jamais plus d'égalitez qu'il n'en faut , pour exprimer toutes les conditions de ces figures. Mais il n'est pas aisé de donner une regle suffisante & spécifique pour trouver la reduite de ces sortes d'égalitez par le plus court chemin , de maniere qu'elle ne renferme rien de superflu.

Si l'on désigne tous les segments par des lettres, que l'on prenne tous les arbres de retour que peuvent fournir les égalitez ; en sorte que chaque segment soit l'inconnue d'une reduite , & que l'on trouve à chacune de ces reduites tous les

118 MERCURE

abregemen s dont elles sont capables
par les voyes analytiques, soit en
rejetant le superflu, soit en distri-
buant le necessaire quant aux de-
grez & aux termes. Alors on
pourra s'apperecevoir comment on
auroit dû faire pour ne former
que les egalitez necessaires &
pour trouver les reduites les plus
simples par la voye la plus courte.
Ce qui peut avoir un bon &
mauvais usage

XII. Les problemes recti-
lines ayant esté exprimez
par des egalitez, & ces égali-
tez estant transformées en ar-
bre de retour, ont rebat l'au-

tile , & on le resout en nombre ou en lignes.

Lors qu'on les resout en nombres , & que leurs racines ne sont pas rationnelles , on ne peut les trouver que par des approximations , & quelquefois elles dépendent les unes des autres. Ce qui n'empêche pas de poursuivre jusques à ce que l'erreur , est plus petite qu'aucune superficie donnée sur la figure rectiligne que l'on cherche , & de marquer un terme aux operations.

Si l'on suppose la possibilité d'une mesure commune , &

120 MERCURE

que les courbes Geometriques soient exactement formées, l'on explique par leur moyen la resolution exacte des égalitez dont les degrez sont irrationels; & c'est peut-estre à cause de cet avantage, que les Mathematiciens ont regardé les effections geometriques, comme une partie de l'Algebre.

De plus, il est naturel que les questions de Geometrie soient geometriquement résolues, & de résoudre les problèmes rectilignes par des lignes, du moins pour la Theorie. Mais

Mais si les effections geometriques servent aux problèmes des figures planes rectilignes, ces figures sont nécessaires pour regler ces effections, & il n'y en a aucune qui ne serve à des cas particuliers pour l'elegance. Ainsi ces problèmes font partie de l'Algebre.

Pour former la methode generale des effections geometriques, on a suppose deux courbes sur un plan dans toutes les situations possibles, & on les rapporte à deux cas generaux.

Fuillet 1697.

L

124 MERGURE

Sil'on suppose que les deux courbes se coupent en un point quelconque du même plan, que deux droites sont menées de ce même point, en sorte que chacune soit parallèle à un des axes, & qu'elle rencontre l'autre, il en résulte toujours un parallélogramme; & supposant aussi les ordonnées de ces courbes qui aboutissent au même point, il se forme une figure rectiligne dont les égalitez sont toujours du premier degré, hormis celles qui expriment la nature des cour-

bes. Mais outre cela, il faut supposer une droite qui coupe les deux axes, quand elles sont parallèles pour fixer leur situation réciproque, ce qui n'est pas nécessaire quand elles se coupent; à cause qu'ils sont assez assujettis par l'angle de leur commune section.

On peut supposer en chacun de ces deux cas, que les deux axes se confondent, que les centres se réunissent, & trouver aisément les autres constructions particulières qui en dépendent. Mais à

L'ij

124 MERCURE

mélare que l'on simplifie cette figure rectiligne, elle fournit moins d'inconnuës ou d'indéterminées, pour les égalitez auxiliaires, que la méthode fait naître.

REMARKES.

Comme l'on n'a besoin pour chaque effecti^{on} geometrique; que d'une des solutions que fournit le problème auxiliaire qui se forme pour y parvenir, & qu'il suffit que les reduites de ce problème ne soient pas d'un degré plus élevé que les courbes dont on se sert, l'on peut choisir parmi les différentes solutions de ce problè-

GALANTI 129

one, celle qui est la plus avan-
geuse pour arriver au but,

Les points notables des courbes,
les différentes dispositions de leurs
axes, suivant qu'elles sont tan-
gentes, secantes, ou asymptotiques,
et qu'elles passent, ou non, par les
points notables, etc. tout cela
sert beaucoup pour trouver les re-
solutions les plus élégantes, et si
l'on veut que les questions ne soient
pas proposées, mais choisies, l'on
peut aisément en composer des vo-
lumes.

L'on peut encore trouver, par
ordre, les plus belles solutions, et
sans aucune difficulté si l'on prend

L. iij

126 **MERCURE**

de suite tous les lieux géométriques les plus simples deux à deux, & que l'on regarde leur relation comme une proposée. Alors l'indetermination des lieux fournit des exemples autant qu'on en veut, dont l'élégance pourroit surprendre si l'on n'en voyoit pas l'artifice.

Mais pour trouver les résolutions les plus élégantes d'un problème proposé il faut y faire servir toutes les conditions qui le constituent, à l'effecton géométrique qui doit le résoudre, de manière que l'élégante soit principalement tirée de ces conditions.

C'est un construire la main considerable de toutes les resolutions d'un problème, de faire savoir toutes les courbes qui doivent le résoudre pour en voir des égales qui en expriment les conditions, parce qu'il ne suppose ce qui est en question, & que chacun pourroit aisément faire de même en tout autre problème, après l'avoir résolu par une bonne méthode.

216 Mais l'on peut distribuer une resolution legitime en plusieurs propositions, de maniere que celles qui suivent soient expliquées & démontrées par le moyen de celles qui precedent, & s'il se trouve

L iij

des gens qui n'envisagent que la dernière proposition, & qui, par cette raison, se figurent que la résolution de ce Problème est fort élégante; ce n'est point la faute de celui qui l'a donnée, puis qu'il n'a rien fait en cela qui ait dû imposer.

On peut observer icy en passant, que l'on voit naître des effections géométriques plusieurs règles pour les tangentes, & ces effections pourroient estre une occasion pour perfectionner la methode de faire évanouir les inconnues; comme la détermination des points notables dans les courbës, &c. a pu

est une occasion pour la détermination des racines.

Lors que l'égalité proposée est réelle & indéterminée, c'est une élégance de faire servir son indétermination pour former une règle qui la réduise au degré le plus simple, afin de la pouvoir construire par des lieux géométriques qui soient aussi du degré le plus bas, autant que cela est possible. En cela on pourroit se servir des Règles de Diophante & de ses Commentateurs; mais ces Règles sont fort peu considérables en comparaison de la méthode dont on auroit besoin pour remplir ce projet,

130 MERCURE

Et on peut en juger par leurs ques-
 tions mêmes. Ils se proposent pour
 exemple, de trouver deux cubes
 dont la somme soit égale à un cu-
 be, et dont les racines soient du
 premier degré; mais ils ne rendent
 pas raison de l'impossibilité de ré-
 soudre ce problème, et cependant
 on sçait d'ailleurs qu'il n'est jamais
 possible de trouver trois puissances
 au de là du quarré, qui soient éga-
 lement élevées, dont les racines
 soient du premier degré, et dont
 la somme ou la difference des deux
 premières soit égale à la troisième.
 Ce que l'on demontre par une
 Theorie qui fournit de bonnes re-

regles sur ce sujet, & qui n'est pas néanmoins encore assez parfaite, peut réduire les égalitez indéterminées à un degré donné, où pour prouver l'impossibilité d'y réussir.

XIII. Lorsque toutes les conditions d'un problème ont esté exprimées par des égalitez, & que toutes ces égalitez sont résolues, ce problème est changé en Theorème, & l'on peut s'assurer en plusieurs manières si les résolutions sont véritables. Mais pour faire qu'on puisse éviter les preuves particulières, il n'y a qu'à démontrer une

122 MERCURE

bonne fois l'infailibilité des trois methodes qui servent à cette resolution, & tout ce qui regarde leur concours & leur liaison,

La voye du retour, depuis la dernière operation de l'effection geometrique jusques à l'énoncé du Problème, nous a paru la meilleure voye pour découvrir les obmissions & les superfluités. Elle a même cet avantage, qu'en faisant connoître tous ces défauts, elle fait aussi connoître la manière de les corriger; & comme on a prouvé, aux Elements,

L'inverse des propositions qui doivent servir pour transformer, les Problèmes en égalitez, ces égalitez en arbre de retour, & cet arbre en colonnes finales, soit par nombres ou par lignes, il ne reste aucune difficulté considerable pour la démonstration generale des methodes que l'on donne pour ces trois transformations.

REMARQUES.

Ayant prouvé que les methodes embrassent toutes les conditions, & qu'elles retranchent enfin toutes les inutilitez qu'elles

ont introduites, il suffit de ſçavoir que tous les reſultats des operations ſont des ſuites neceſſaires des conditions de la queſtion, pour demonſtrer generalement toutes ces methodes par le moyen de leurs Elements, ſans ſe ſervir des inverſes ny de la voye du retour.

Parmy les differentes voyes qui ſe preſentent pour la demonſtration des Theoremes, c'en eſt une fort generale d'ajouter des indeterminées aux quantitez, pour faire voir que ces indeterminées deviennent des zeros quand on attache des conditions à ces quantitez ſuivant la teneur du Theo-

rême. Cela se decouvre toujours par l'évanouissement des incon-
nues, & il est constant que ces in-
determinées ne pouvant estre que
des zéros, ces quantitez ne peu-
vent pas aussi estre augmentées ni
diminuées; ce qui fournit d'abord
des preuves par l'impossible, &
l'on pourroit en tirer des preuves
directes.

Je vous envoie une Lettre
de M^r l'Abbé de Villiers,
connu par tant d'excellentes
Prédications. Son nom suffi-
roit pour vous donner beau-
coup d'empressement à la lire.

mais vous le sentirez redoubler, quand vous en aurez connu la matière par le titre.

LETTRE SUR L'ORAISON DES QUIETISTES.

Où l'on fait voir les sources
de leur illusion.

A M.....

M

Puis que vous m'ordonnez
de vous dire mon sentiment
sur la nouvelle Oraison qui
fait tant de bruit, je dois vous

faise d'abord une exposition
exacte du caractere & de la
nature de cette Oraison.

Elle consiste dans une union
parfaite de l'amé avec Dieu,
en sorte que les Quieristes
sont persuadez que dès que
par un Acte qu'ils appellent
de *Foy pure* ou de *pur amour*,
ils ont élevé leur cœur & leur
esprit à Dieu, ils sont unis à
luy d'une maniere si intime,
& si absolue, que rien ne peut
les en separer, qu'un Acte for-
mel & positif, par lequel ils
revoqueroient le premier
Acte d'amour ou de foy qui

Juillet 1697.

M

138. MERCURE

Forme leur Union.

Alors, c'est à dire pendant que dure cette Union, ils se croient comme transformez en Dieu; & persuadez que c'est Dieu qui pendant tout ce temps-là agit en eux, ils se persuadent par consequent que toutes les pensées qui leur viennent alors dans l'esprit, & que tous les mouvemens qui naissent dans leur cœur, viennent de Dieu; en un mot, que c'est moins leur esprit & leur cœur qui pense & qui agit, que Dieu même. De là vient qu'ils regardent

comme des inperfections, & même comme des infidelitez, tous les desirs, & toutes les Prieres, quelque saint qu'en pût estre le motif; enfin toutes sortes de reflexions & de retours sur eux mêmes, parce que tout cela renferme une espece d'interest, & qu'ils doivent estre si occupez du Dieu qui les possede, qu'ils soient à l'égard d'eux mêmes dans une indifference absolue.

En cet estat ils sont entièrement indifferens pour leur salut ou pour leur damnation,

M ij

140 MERCURE

pour le mal même, & pour tout ce qui pourroit estre appelé peché, se figurant que ce qui est un mal selon les notions des hommes, ne l'est plus dès que Dieu, qui ne peut estre auteur que du bien, agit en eux. Ainsi le mal, à l'égard d'une ame élevée à cet estat, n'est plus un mal, & ce feroit même une imperfection à cette ame d'estre touchée de remords & de honte à l'égard d'un mal de cette nature.

Voilà en peu de mots, ce que c'est que l'Oraison des

Quietistes. Vous m'accuserez de leur en imposer , mais je ne vous ay rien dit , ou qui ne soit clairement expliqué dans leurs ouvrages , ou qui ne se tire évidemment de leurs principes. Vous en serez convaincu, si vous lisez les Actes de la condamnation de Molinos , ou les extraits qu'ont fait de quelques uns de leurs Ecrits ceux de Nosseigneurs les Evêques , qui ont publié des Ordonnances contre eux.

Si vous continuez de dire qu'il n'est pas possible que des

142 MERCURE

Chrétiens en viennent à ce point d'illusion & d'extravagance, je vous répondray que vous n'avez pas fait attention à tous les déreglemens dont l'homme est capable lors qu'il est abandonné à luy même.

Il ne faut que vous dire que c'est l'orgueil qui a égaré les nouveaux Mythiques, pour vous faire croire que leur égarement est tel que je viens de vous le représenter.

Ainsi pendant que d'autres travaillent avec tant de solidité & de fruit à faire voir par un long détail de raisonne-

mens & d'autoritez les contradictions & les erreurs de l'Orailon des Quietistes ; je vais tâcher de vous découvrir la source de leur illusion , & de vous rendre leur égarement sensible, en vous faisant voir par quel chemin ils se sont égarés. Je ne puis mieux, ce me semble, satisfaire à l'ordre que vous m'avez donné de vous mander mes sentimens sur cette matiere.

Je n'examine point s'il y a des ames que Dieu dans cette vie conduit hors de la route commune, & si par l'inspira-

144 MERCURE

tion il nous dispense quelquefois des regles ordinaires. Je suis persuadé que , si cela arrive, les ames en qui Dieu agit de la sorte , ressemblent à l'Apôtre S. Paul, qui après avoir esté élevé au troisiéme Ciel, n'a pas crû pouvoir expliquer ce miracle, ny rendre un compte exact de ce qu'il avoit vû & de ce qu'il avoit entendu dans cette sublime élévation, tant il a esté éloigné de vouloir nous la représenter comme un estat fixe & permanent , ainsi que font les Quietistes en parlant de leur prétendue

prétendue transformation.

A Dieu ne plaise que je dise
& que je pense que la main du
Seigneur soit racourcie. Je ne
doute point qu'il n'y ait en-
core aujourd'huy des ames
justes & fidelles que Dieu fa-
vorise de ses dons , & qu'il
élève à la plus haute contem-
plation ; mais je croy pouvoir
dire qu'il n'y en a point qui se
fasse de ses miracles passagers
un estat continuel ; qui ne s'y
soutienne par la ferveur de la
prière , par des desirs ardens
de la félicité éternelle , par une
horreur & une fuite exacte du

Fuilles 1697.

N

746 MERCURE

peché , & par de fréquentes reflexions sur soy-même. C'est par ces degrez que l'ame fidelle s'élève à la contemplation ; c'est par la pratique de ces précautions & de ces vertus qu'elle devient parfaite , mais sur tout par une humilité profonde qui l'empêche de chercher du raffinement , si je puis m'expliquer de la sorte , où Dieu ne demande que de la simplicité.

C'est le raffinement qui est la principale & presque l'unique source de l'illusion des Quietistes.

Les déreglemens dont quelques-uns d'entre eux ont esté convaincus , pourroient faire croire que leur corruption & leurs vices ont esté les premières sources de leur illusion , & que pour ne point faire de scrupule des desordres pour lesquels ils avoient du penchant , & dont peut-estre ils avoient contracté la malheureuse habitude, ils ont cherché à se persuader qu'il pouvoit y avoir un estat , où ces desordres devenoient indifferens. Car combien souvent arrive-t-il que l'homme

N ij

148 MERCURE

pecheur se demande à luy-même dans la corruption de son cœur, *mais cecy & cela est il peché?* Combien ces questions sont-elles ordinaires aux âmes que le monde & le vice possèdent? Combien en trouve-t-on parmi les Chrestiens les plus incapables de raisonner, qui prétendent avoir des raisons pour justifier ce que la Religion condamne? Si donc il se trouve des Chrestiens qui sans d'autre autorité que celle de leur penchant au mal, cherchent à s'ébloüir sur la nature & la griéveté de

Certains pechez, faut-il s'étonner qu'il y en ait qui joignant à cette corruption l'usage des choses saintes, & un esprit rempli de foy même, se sont évanouïs dans leurs pensées, jusqu'à vouloir même faire servir aux plus grossiers déreglemens les choses saintes dont ils avoient l'usage?

L'Histoire ne nous fournit que trop d'exemples de cette illusion, & c'est après tant de funestes exemples qu'on pourroit croire que certaines ames foibles & sensuelles se sentant maîtrisées par des passions

N iij

150 MERCURE

impures qu'elles ne peuvent se résoudre d'attaquer par la mortification & par les bonnes œuvres, ont tâché de se persuader que ces passions, & les effets qu'elles produisent, pouvoient quelquefois estre involontaires, & que, sur ce plan, elles ont imaginé qu'il se pouvoit faire une separation parfaite de la partie supérieure de nostre ame, d'avec la partie inférieure. Elles ont cherché ce qui pouvoit faire cette separation, & elles ont crû le trouver dans cette prétenduë union de l'ame avec

GALANT. 151

Dieu ; car alors la partie supérieure estant, à ce qu'ils s'imaginent , absorbée en Dieu, tout ce qui vient de la partie inférieure est censé involontaire , & par consequent indifférent. Ainsi on peut souffrir & regarder sans scrupule tout ce qui se passe dans les sens.

Si ce n'estoit là que la source de l'illusion des Quietistes, il faudroit, pour s'y laisser surprendre, avoir imaginé une nouvelle Religion, & même une Philosophie nouvelle, puis que selon les principes avouez

N iij

152 MERCURE

& reconnus de tout le monde, quoy qu'il y ait deux parties en l'homme, il n'est pas possible de les separer de telle sorte, qu'elles ne partagent pas les actions de l'homme, qui demandent de la reflexion, ou qui la font naistre infailiblement, telles que sont les actions par où nos passions produisent leurs effets; & à l'égard de la Religion, c'est en renverser les premiers principes que de pretendre que l'union de l'ame avec Dieu par le moyen de l'Oraison, fait que les déreglemens de nos

passions sont comptez pour rien, puis que l'Oraison n'est devenuë un moyen de salut que parce qu'elle nous sert à demander & à obtenir la grace & la volonté de les combattre & de les vaincre, & qu'il est tellement vray que l'horreur & le combat de ces passions sont commandez au Chrestien, qu'il n'y a aucun estat pour luy dans ce monde, où le Seigneur n'ait ordonné de veiller contre elles,

Mais pour ne point attribuer aux Quietistes pour principe de leur égarement, des

154 MERCURE

passions qui ont pourtant presque toujours commencé & autorisé l'erreur, je croy pouvoir dire qu'il n'y en a aucun d'entre eux, quelque réglé qu'il puisse estre dans les mœurs, qui n'ait commencé par l'orgueil, par le défaut de simplicité, par la présomption & par l'envie de s'élever au dessus de l'estat où Dieu vouloit estre servi & aimé.

Et en effet, quand les vertez dans lesquelles consiste l'essence du culte & de l'amour de Dieu, sont proposées à un esprit qui a le cara-

Ètere de singularité & de pré-
sompption dont je viens de par-
ler, quel abus ne peut-il pas
faire de ces divines veritez?

*Dieu veut estre aimé par dessus
toutes choses, & il veut estre ser-
vi en esprit & en verité.*

Voilà les deux caracteres
essentiels de l'amour & du
service de Dieu. Ces deux ca-
racteres proposez à des esprits
qui cherchent de la singula-
rité, & qui ne veulent pas
marcher par la route commu-
ne, les ont jettez dans l'erreur,
& c'est là le principal fonde-
ment du Quietisme.

156 MERCURE

Au lieu de s'attacher simplement à l'observation de ces deux préceptes, & de se renfermer dans la maniere dont Jesus-Christ, & toute la Theologie Chrestienne nous apprend que nous devons les observer, ils ont voulu rencherir à cet égard sur tout ce que nous trouvons dans l'Evangile & dans les Peres; & à force de chercher dans l'observation de ces deux préceptes une perfection chimerique qui les distinguast du commun, ils en ont perverti le sens & corrompu l'usage.

En considerant que Dieu veut estre aimé par dessus toutes choses, ils se sont imaginé que Dieu par le premier Commandement nous demandoit une autre perfection que celle qui consiste à l'aimer, sans qu'aucun interest partage nostre amour, ou luy en dispute la préférence, qui est le seul veritable sens de ce Commandement, & ils ont conclu que pour aimer Dieu avec plus de pureté & moins de partage, ils ne devoient pas même avoir en l'aimant la vûe de leur beatitu-

158 MERCURE

de nicelle de leur damnation,
& rafinant fur cette préten-
duë perfection ils ont dit ;
puis que nous ne devons envisa-
ger ny nostre beatitude ny nostre
damnation, il y a donc du desinte-
ressement à ne point desirer la pre-
miere, & à ne point craindre la
seconde. S'il y a de la perfection à
ne point desirer, il y en a à plus
forte raison à ne point demander,
à ne point prier, à ne point agir
& travailler pour acquerir l'une
& pour éviter l'autre. Les de-
sirs, les prieres, les veilles, les
sollicitudes, leur ont paru des
effets d'un amour interessé &

grossier. Ils les ont donc bannis de leur culte , & c'est par ce chemin qu'ils sont tombez dans l'indifference & l'abandon , qui est une des qualitez essentielles de leur Oraison.

Vous comprenez aisément qu'ils ont pû en raisonnant , comme je viens de les faire raisonner , tirer ces pernicieuses consequences du principe qui établit *qu'il faut aimer Dieu par dessus toutes choses*. Voicy celles qu'ils ont tirées de l'autre principe , à sçavoir , *qu'il faut servir Dieu en esprit & en verité*.

160 MERCURE

Ils ne se sont pas bornez à croire que Dieu par ce second Commandement nous demandoit l'attention, la soumission & le dévoûment de l'esprit & du cœur dans les services que nous luy rendons, qui est encore le véritable sens de ce Commandement; mais regardant cette maniere de servir Dieu comme trop vulgaire & trop commune, ils se sont persuadé, que pour le servir en esprit & en verité, il falloit unir son esprit à l'esprit de Dieu, par une union plus parfaite & plus

absoluë. Ils ont oublié que cette parfaite union estoit réservée pour le Ciel, & croyant qu'elle leur estoit possible sur la terre, ils ont espéré pouvoir la trouver par l'exercice de la Foy pure & du pur amour. *Ainsi, ont-ils dit, il n'y a qu'à sçavoir faire un Acte de pur amour ou de Foy pure pour parvenir à cette union; & tant que cet Acte ne sera point revoqué par un Acte contraire, cette union subsistera par la raison, qu'une chose estant toujours la même, produit toujours le même effet. Le cœur &*
Juillet 1697. O

l'esprit estant arrivez à cette union avec Dieu, ne doivent & ne peuvent même plus avoir part à ce qui se passe dans les sens & dans la partie animale, & par consequent tout cela est indifferent, même ils ne doivent plus agir, & le parti que doit prendre une ame élevée à cette union, c'est d'attendre que Dieu agisse en elle sans rien faire de son costé.

Voilà comment les Quietistes ont raisonné, & leur égarement vient de ce qu'à force de raffinement ils n'ont com-

GALANT. 163

pris ny le sens, ny l'usage du
Commandement d'*aimer Dieu*
par dessus toutes choses, & de le
servir en esprit & en vérité.

Il suffit donc pour faire voir
leur illusion, de montrer ce
que Dieu a prétendu par ces
deux Commandemens.

Par le Commandement
qu'il nous fait de *l'aimer par*
dessus toutes choses, il nous obli-
ge à luy donner la préférence
sur tout ce qui pourroit luy
disputer nostre amour, ou le
partager. Ainsi les intérêts
qu'il veut que nous bannis-
sions de son culte, ne sont

O ij

164 MERCURE

que les intereſts qui pour-
roient cauſer ce partage , ou
luy diſputer cette préférence.

Tout intereſt qui n'aura
aucun de ces deux effets , eſt
permis & legitime , n'eſtant
point contraire aux inten-
tions de Dieu.

Qui ſommes - nous pour
vouloir ne nous pas conten-
ter de la meſure de perfec-
tion qu'il nous a commandée ?
Je puis donc eſtre intereſſé
ſur tout ce qui , ny en ſoy , ny
en ſes effets , ne partage point
l'amour que je dois à Dieu. Je
dois donc l'eſtre à plus forte

raison sur tout ce qui peut m'aider à donner à Dieu la préférence qu'il exige. Je puis donc, & je dois l'estre sur ma beatitude éternelle, puis qu'en souhaitant d'estre heureux dans le Ciel, j'ay un interest qui me fait aimer Dieu par dessus toutes choses, puis qu'il n'y a que luy qui puisse faire ma beatitude. Ainsi aimer ma beatitude, est dans le fonds la même chose qu'aimer Dieu.

Il y a donc de la contradiction à dire, que je puis aimer Dieu, & estre indifférent pour

166 MERCURE

mon salut & pour ma damnation, puis que le salut n'est rien autre chose que la consommation de l'amour de Dieu, & que la damnation renferme essentiellement sa perte & sa haine.

S'il y a de l'imperfection, ou même du dérèglement à servir Dieu par l'esperance de la beatitude & par la crainte de l'enfer, ce n'est que quand cette esperance & cette crainte m'occupent de telle sorte, que je ne regarde que moy, & que je suis si peu touché de Dieu & de sa gloire,

que je ferois dans la disposition de ne me point soucier de luy déplaire, s'il ne devoit ny me recompenser, ny me punir. C'est là l'intérêt qui doit estre banny du culte & de l'amour de Dieu, parce qu'effectivement c'est un intérêt, qui non seulement partage l'amour de Dieu, mais qui me fait me préférer moy même à luy, puis que je suis plus occupé par cette esperance & par cette crainte de ce qui me regarde, que de Dieu même.

C'est là ce qui proprement merite le nom d'amour & de

168 MERCURE

culte intéressé. Tel estoit le culte & l'amour Judaïque que Dieu a si souvent reprouvé dans l'Ecriture. Tel est celuy des Chresttiens, qui croient pouvoir servir Dieu sans l'aimer, n'estant déterminez à son service que par l'esperance du Paradis, ou par la crainte de l'enfer.

Il y a donc bien de la difference entre esperer ou craindre en servant Dieu, & ne le servir que par le motif de l'esperance ou de la crainte. Je ne puis aimer Dieu sans avoir cette esperance ou cette crainte,

crainte, mais je puis avoir
cette crainte ou cette espe-
rance sans aimer Dieu.

Je ne puis aimer Dieu sans
avoir cette esperance & cette
crainte, parce que dès que
j'aime Dieu je veux ce qu'il
veut, j'aime ce qu'il aime, &
je hais tout ce qu'il hait. *Si
j'aime ce qu'il aime*, je dois ai-
mer, vouloir, desirer & de-
mander mon salut, parce qu'il
veut me sauver, & qu'il met
sa gloire dans la felicité des
ames qu'il a créées pour luy.
Si je hais ce qu'il hait, je dois
craindre ma damnation, je

Juillet 1697.

P

dois, desirer de l'éviter, je dois demander des graces pour cela, parce que rien n'est plus l'objet de la haine de Dieu que le peché consommé par la damnation du pecheur.

L'esperance de mon salut & la crainte de ma damnation sont essentiellement renfermées dans l'amour que j'ay pour Dieu, & toutes les précisions par lesquelles on separe l'Acte de cette esperance, & celui de cette crainte de l'Acte d'amour de Dieu, n'empêchent pas que l'amour de Dieu ne renferme dans la

pratique & l'esperance & la crainte. Les précisions ne servent qu'à qualifier la difference de ces vertus, mais non pas à en separer l'usage à l'égard d'une ame qui aime Dieu; puis que dès qu'elle aime, elle craint & elle espere.

Dire donc, *j'aimerois Dieu, quand je devrois estre damné*, c'est une supposition imaginaire, & s'il y a de saintes ames qui ayent parlé de la sorte, il ne faut regarder cette expression dans leur bouche que comme une espece de langage par lequel elles ont voulu faire en-

P ij

172 MERCURE

tendte combien Dieu est aimable ; car si elles avoient prtendu, en parlant ainsi, dire qu'on peut aimer Dieu sans esperer son salut & sans craindre sa damnation, il y auroit de la contradiction, & par consequent de l'illusion dans leurs paroles.

Bien loin que l'amour de Dieu excluë l'esperance & le desir des récompenses éternelles, c'est par ce desir même & par cette esperance que les Saints en qui l'amour de Dieu a esté plus parfait & plus pur, ont exprimé la pureté

& la perfection de leur amour. Il ne faut que lire David, & Saint Paul, pour trouver la preuve de ce que je dis. L'un & l'autre, & tous les Saints après eux, dans les plus violents transports de leur amour, ont désiré de voir Dieu, ont soupiré après le jour heureux où par la dissolution de leurs corps, leur ame se devoit réunir dans le Ciel à l'objet de leur amour

Ils ne se sont point avisez de faire les précisions qui font trouver de l'imperfection dans un amour accompagné

P iij

174 MERCURE

de crainte & d'esperance. Ils ont aimé en Dieu un objet infiniment aimable ; ils ont espéré en luy ; ils ont craint d'estre privez de sa possession ; leur amour a renfermé tous ces sentimens. Ils ne se sont point demandé à eux mêmes sous laquelle de ces idées leur cœur & leur esprit s'attachoit à Dieu , ils l'ont aimé ; ils n'ont esté touchés du desir de leur beatitude que par rapport à luy , sans qu'ils ayent cherché par des distinctions frivoles à bannir l'esperance & la crainte de leur attache-

ment pour Dieu.

Aussi Jesus-Christ, qui est la verité éternelle, & qui a parfaitement connu quelle devoit estre la nature de l'amour dont il faut aimer Dieu, en nous donnant l'Oraison Dominicale, qui est une expression parfaite des dispositions & des sentimens où nostre cœur doit estre à l'égard de Dieu, n'a pas oublié de joindre à l'amour qui nous fait souhaiter la gloire & la sanctification de son nom, le desir & la demande de nostre félicité. Il a même esté si cloi-

P iij

176 **MERCURE**

gné de nous enseigner le désintéressement chimérique qui consiste à n'être point touché des intérêts éternels; qu'il a bien voulu dans la même Oraison nous inspirer un intérêt temporel, en nous ordonnant de luy demander nostre pain, c'est à dire les besoins de la vie du corps.

Dira-t-on que cette divine oraison est remplie de retours sur nous-mêmes, & que qui en aimant Dieu luy parleroit, comme Jesus-Christ nous apprend à luy parler, n'auroit qu'un amour intéressé? Il y

auroit de l'impieté à parler de
 la sorte. Ce seroit accuser
 Jesus-Christ, ou d'avoir igno-
 ré la perfection du pur desin-
 tressement, ou de n'avoir pas
 voulu nous l'enseigner. Ce se-
 roit oublier que ceux aus-
 quels il a appris à demander
 & leur félicité & leurs besoins,
 sont ceux-là mêmes qu'il vou-
 loit rendre parfaits, *comme leur*
Pere Celeste est parfait. Qui som-
 mes-nous, encore une fois,
 pour chercher dans le service
 & l'amour de Dieu une autre
 perfection que celle que Je-
 sus Christ nous a enseignée ?

180 MERCURE

Heureux le Chrestien qui sçait bien dire son *Pater* ! Il est mille fois plus parfait que les plus parfaits Mystiques avec toutes leurs précisions & tous leurs raffinemens , puis qu'il suit la voye que Jesus-Christ luy a enseignée , & que toute la perfection consiste à suivre cette voye , pourvû qu'on le fasse *en esprit & en verité*.

C'est le second caractere de l'amour de Dieu , sur lequel nos Quietistes se sont égarés , & le second égarement vient encore de ce qu'ils ont voulu raffiner sur le sens & l'usage

de ce Commandement.

Il faut donc expliquer ce que signifie cette proposition, *Dieu veut estre servi en esprit & en verité*. Le sens qu'elle renferme est tres-commun. C'est, comme j'ay déjà dit, que Dieu compte pour rien le culte & l'hommage que l'homme luy rend, s'il ne part de son esprit & de son cœur. Il veut que l'homme tout entier l'honore, & que l'ame & le corps, qui sont les deux parties qui le composent, concourent à le servir. Ainsi tout ce qu'il nous demande en

182 MERCURE

voulant que nous l'aimions en esprit ~~et~~ en vérité, c'est que nostre amour, nostre service & nostre adoration soit sincere, & comme tout cela ne sçauroit estre sincere, s'il ne part du cœur, c'est nostre cœur qu'il nous demande: c'est à dire, l'attention, la soumission & le dévouement de nostre cœur, pour observer ses Loix. C'est dans cette attention, cette soumission & ce dévouement du cœur que consiste toute l'union que nous pouvons avoir avec luy dans cette vie. Toute autre

GALANT. 83

union est imaginaire, ou si elle est réelle, elle est miraculeuse, & ne peut, comme nous l'avons dit, ny estre expliquée ny estre enseignée par les hommes.

C'est donc en observant les Loix de Dieu, & les observant de bon cœur, que nous pouvons nous unir à Dieu. C'est par cette observation, accompagnée d'un cœur attentif, soumis & dévoué, que nostre amour devient non seulement sincere, mais encore pur & desintéressé. C'est ainsi que nous parvenons à aimer

184 **MERCURE**

Dieu sans retour intéressé sur nous mêmes, c'est à dire en un mot, que les Chrestiens simples & soumis trouvent seulement dans la soumission & la simplicité de leur cœur, ce que les Mystiques cherchent avec beaucoup d'incertitude & de danger d'illusion dans les précisions de leur esprit.

Les Mystiques croient aimer Dieu parfaitement quand ils oublient qu'ils negligent & qu'ils perdent même la vue de leur interest ; mais les Chrestiens simples & soumis aiment Dieu parfaitement

quand ils soumettent leur intérêt à la volonté divine. Les mystiques veulent porter leur désintéressement jusqu'à l'indifférence pour leur bonheur & pour leur malheur; mais les Chrétiens se contentent de se soumettre parfaitement à la volonté de Dieu dans les choses pour lesquelles ils ne sont pas indifférens. Les Mystiques ne sont touchés ny de la récompense ny de la punition, ils ne portent leur vûe ny sur l'amertume du Calice, ny sur les douceurs de la félicité; mais le Chrétien simple

184 MERCURE

& soumis, voit & sent l'un & l'autre. Il dit avec Jesus-Christ, *Seigneur, que le Calice passe* ; mais il ajoute comme luy, *toutefois que vostre volonté se fasse, & non pas la mienne.*

C'est, comme j'ay dit, par cette soumission que l'amour du Chrestien devient pur & desinteressé, car se soumettant en tout à la volonté de Dieu, il n'aime & il ne souhaite que Dieu. Alors il n'est touché ny de son bonheur ny de son malheur, mais de la seule volonté de Dieu qui veut qu'il se sauve. Il ne dis

point à Dieu, *Je vous aimerois, Seigneur, quand je devrois estre damné; mais il luy dit, Je me veux sauver, Seigneur, parce que vous voulez mon salut; c'est à dire, que la soumission où il est ne le rend indifferant que pour les choses à l'égard desquelles Dieu luy-même a de l'indifference, & c'est pour cela qu'il ne sçauroit estre indifferant pour son salut, parce que Dieu veut qu'il se sauve.*

Si je doutois laquelle de ces deux manieres de s'unir à Dieu, ou de celle du Mystique, ou de celle du Chrestien

Juillet 1697.

Q

simple & soumis, est la plus parfaite, je n'aurois qu'à consulter ce qui doit estre la regle de ma conduite & de ma Foy, je veux dire l'Evangile.

En consultant l'Evangile je ne concevray jamais que je puisse dans cette vie estre élevé à un estat où il me soit permis d'avoir de l'indifferen-
ce pour mon salut, puis que j'y lis à chaque page qu'il faut chercher le Royaume de Dieu, & qu'il n'y a que cela de nécessaire. Je ne comprendray point que je puisse estre assez uny à Dieu dans cette vie,

pour n'estre plus obligé a veiller sur mes passions & sur mes sens, puis que Jesus-Christ me dit par tout qu'il faut veiller, se vaincre & le mortifier. Je ne me persuaderay point que les prieres puissent me devenir inutiles ou indifferentes, puis que Jesus-Christ nous dit sans cesse, *Priez, cherchez, frappez, &c.*

Dira-t-on que Jesus-Christ n'a parlé qu'aux imparfaits, & qu'il a reservé pour certaines ames une route differente de celle par laquelle il paroist qu'il a voulu nous con-

Q ij

duire? Si l'on me faisoit cette réponse, je demanderois au moins qu'on me donnast des preuves de cette nouvelle route, & je ne sçay si l'on pourroit en donner qui ne fussent point suspectes, & auxquelles la vanité & l'imagination n'eussent aucune part.

Pour moy, je croy pouvoir dire qu'il n'y a point d'autre perfection pour le Chretien dans cette vie que celle que Jesus Christ nous a marquée dans son Evangile. Celui-là aime Dieu qui observe

ses Loix, & qui les observe tellement de cœur & d'esprit, qu'il est même attentif à éviter & à combattre tout ce qui peut arriver de déreglement dans son corps & dans ses sens. Celuy-là est uny à Dieu qui est soumis à sa volonté. Celuy-là est homme d'Oraison qui ne cesse point de demander à Dieu la grace d'observer ses Loix, car c'est en priant par ce motif *que le Saint Esprit prie en luy*. Celuy-là vit de la vie de l'esprit qui mortifie son corps & ses passions. Celuy-là est dans un

190 MERCURE

aneantissement parfait qui reconnoist qu'il ne peut rien sans Dieu, & qui n'attend son salut que de sa misericorde. Celuy-là, en un mot, a une foy pure & un amour désintéressé, qui croit fermement les veritez de la Foy, parce que Dieu les a revelées; qui n'aime ny le monde, ny les amusemens du monde; qui est toujours saisi d'un véritable repentir de ses pechez, qui en a une honte continuelle, qui frequente des Sacramens qui les expient, qui luy rendent la grace, & qui la

conservent, & enfin qui ne souhaite la félicité & qui ne craint la damnation que parce qu'il aime Dieu.

Et comme il n'est pas même possible que l'homme dans cette vie parvienne d'une manière constante & inalterable aux divers degrez de perfection que je viens de spécifier, je croy pouvoir dire qu'il n'y a de Chrétiens parfaits en ce monde, que ceux qui se croyant toujours imparfaits & fort au dessous du degré de sainteté & de mérite où Dieu les a appellez en les faisant

194 MERCURE

Chrétiens, sont dans une veille continuelle, & qui travaillent à leur salut d'un costé, avec confiance en la miséricorde de Dieu, mais de l'autre avec crainte & tremblement pour leurs infidelitez.

Voilà, M. ce que j'ay pensé sur le sujet sur lequel vous m'avez demandé mes sentimens. Je les soumets à l'Eglise, & à ceux qui sont plus éclairés que moy, détestant de tout mon cœur tout ce qui ne seroit pas conforme à la Foy, dans laquelle je prie Dieu qu'il me fasse la grace de vivre & de mourir.

Depuis

Depuis le commencement de cette Guerre, les François ont tellement esté superieurs en valeur au grand nombre de Troupes des Alliez qu'ils ont eu à combattre, qu'ils ont pris Villes sur Villes, & gagné par tout des Batailles; de sorte que ceux dont l'employ est de publier des Nouvelles dans les Estats de leurs Souverains, n'ayant point à parler de ces grandes & incontestables actions, parce qu'elles sont connues de tout le monde, se sont attachés à entrer dans des détails

Juillet 1697.

R.

194 MERCURE

de choses peu considerables, en faisant aller souvent les Troupes des Ennemis en parti, & en leur faisant remporter des avantages imaginaires, ce qu'il leur est d'autant plus aisé de faire croire, que ces Partis ne sont pas composez d'assez de monde pour rendre ce qui s'y passe connu de telle maniere qu'il soit impossible de le déguiser. Ils trouvent moyen d'amuser par là les Peuples, auxquels ils tâchent de persuader que la fortune leur est favorable dans les occasions obscures,

pendant qu'il ne se passe point d'éclatantes actions qui ne leur soient desavantageuses. Mais peut-on croire que dans toutes les affaires générales la victoire se declare toujours pour la France, & que nous soyons si souvent battus dans les particulieres? Il y a si peu de vray-semblance à cela, que les personnes de bon sens refuseront toujours de le croire. Si nous parlions de tout ce que font nos Partis, toutes nos Nouvelles en seroient pleines. Les François ne souffrent point qu'on

R ij

196 MERCURE

les fasse reculer, & non seulement ils se distinguent par tout, mais ils se distinguent de toutes manieres. Voicy quelques-unes de ces actions particulieres dont je ne vous ay point parlé, & qui meritent pourtant d'estre sceuës. La premiere s'est passée en Allemagne. Un Cavalier du Regiment de Savine, un Trompette, & un Valet d'un Capitaine au Royal Rouffillon, s'estant trop avancez au delà des Fourageurs, tomberent dans une Troupe de vingt Hussarts, qui les firent prison-

niers. Ces Hussars en détachèrent deux de leur troupe pour les mener à Mayence. Le Cavalier, après avoir fait quelques lieues, trouva moyen de parler bas au Trompette, & de luy proposer de prendre leur temps pour se jeter sur les deux Hussars. Ils convinrent d'un signal, & un peu de temps après le Cavalier s'élança sur le plus fort des deux, & l'abattit de dessus son cheval. Le Trompette & le Valet agirent de la même manière avec l'autre, & l'égorgerent.

R iij

198 **MERCURE**

Dans le même instant ils coururent au secours du Cavalier, qui seul & sans armes auroit eu de la peine à venir à bout d'un homme armé. Le Trompette arracha le sabre du Hussart, qui fut bien-tôt mis en pieces. Ces Hussars menaient en main deux chevaux. Nos gens en prirent chacun un pour se sauver, & laisserent le quatrième. Ils marcherent toute la nuit le long du Rhin, & arriverent au Camp à la pointe du jour.

M^{re} de Beaufobre, Capitai-

ne Lieutenant dans le Regiment de Chelleberg, n'a pas fait une action moins hardie. Quoy qu'il y ait déjà quelque temps qu'elle s'est passée, elle merite que vous en foyez instruite. Cet Officier estant parti seul de Mons, & se trouvant à moitié chemin de Valenciennes, entendit sonner le tocsin sur un Parti de vingt-cinq Volontaires de la Garnison d'Ath, qui emmenaient plusieurs Maires de Villages, qui n'estoient pas sous contribution. Vous pouvez connoître par là que cette Place

R iij

200 MERCURE

n'estoit pas encore à nous.
Comme il vit de fort loin qu'ils gaignoient les bois, il se fit suivre de force le pistolet à la main, par huit Paysans qu'il rencontra. Ces Paysans n'estoient armez que de Fourches. Il entra dans le bois, approcha des Ennemis, & estant venu au *qui vive*, il leur tira un coup de pistolet. Ils se jetterent à costé dans un marécage; & comme il fit signe de la main pour empêcher les gens d'avancer, les Ennemis les crurent de beaucoup supérieurs en nombre, & de

manderent s'il y avoit bon quartier. Il leur répondit que ouy, à condition qu'ils ne tireroient pas un coup de fusil, & mettroient les armes bas, ce qu'ils firent. M^r de Beausobre fit avancer un Paysan, qui prit toutes leurs armes. Il ordonna ensuite à ces Soldats de s'armer d'avancer deux à deux, & les fit lier ensemble, puis il fit approcher les sept Paysans restans, qui s'armèrent de leurs armes. Il les partagea, sçavoir quatre à la tête, & quatre à la queue, & les conduisit à Valenciennes.

202 MERCURE

Le même Officier vient de faire une autre action de grande vigueur. Trente Dragons de Namur estant venus enlever les Bestiaux des environs d'Avesnes, quoy qu'ils eussent une lieüe d'avance sur luy, il les coupa dans leur retraite, & s'estant trouvé avec trente Grenadiers à portée des Ennemis, ils vinrent luy le sabre à la main. Il mit pied à terre, & alla à l'Escadron qui le menaçoit, après avoir fait de sa troupe un petit bataillon. Il les contraignit par la manœu-

vre de faire volte face ; & les ayant suivis pendant cinq heures à la portée de la carabine, il les obligea enfin d'abandonner tous les Bestiaux qu'ils avoient enlevés. On peut juger par ces actions de l'extrême valeur & de la grande conduite de ceux qui les font, & de quoy ils seroient capables dans les grandes occasions.

M^r le Marquis Ferrero, Ambassadeur Extraordinaire de Savoye en cette Cour, ayant choisi le Dimanche 7. de ce mois pour faire son En-

trée publique à Paris, M^r et
Maréchal Duc de Noailles,
& M^r de Saintot, Introduc-
teur des Ambassadeurs, l'al-
lerent prendre à Picpus, dans
les carrosses du Roy, suivis de
ceux de Monsieur, de Madam-
e, de Monsieur le Duc, &
de Madame la Duchesse de
Chartres, des Princes & des
Princesses, qui l'accompa-
gnerent jusques à l'Hostel des
Ambassadeurs. Son Excellen-
ce avoit trois Carrosses ma-
gnifiques, & d'un tres-bon
goust. L'Imperiale du pre-
mier, qui avoit une sculpture

fort fine & très-bien dorée, estoit d'un cuir noir sur un fond d'or cizelé, & enrichie par tout d'une infinité de etouds de même, qui formoient une agreable varieté de fleurs & de ramages, semblables à ceux que representoit le Velours à fond d'or, dont ce carrosse estoit garny en dedans. On voyoit sur le panneau de derriere une tres-belle peinture, qui representoit la Paix sortant d'une nuée, environnée d'un Arc en ciel, Un Ange qui la precedoit, l'annonçoit avec une trom-

206 MERCURE

te. Un second Ange le suivoit de près, tenant un flambeau, avec lequel il mettoit le feu à un trophée de toutes sortes d'armes, que cette Déesse avoit à ses pieds. Tout cela exprimoit d'une manière fort vive, que la Paix est sortie du sein de la guerre dans le temps qu'on s'y attendoit le moins. Aux quatre coins du même carrosse estoient représentées dans des Cartouches les quatre Vertus Cardinales, la Prudence, la Justice, la Force & la Temperance, par lesquelles cet Ambassadeur a

voulü représenter le caractère de son Souverain. Le second carrosse estoit coupé & argenté proprement, avec quantité de peintures fines. Dans le panneau de derriere on voyoit le Dieu Hymenée, représenté, par la disposition de trois figures, dont la principale estoit la Concorde, unissant les deux Parties qui se soumettoient à l'empire de ce Dieu. Le troisième carrosse estoit à deux fonds, housé & garny en dedans d'un tres-beau velours. Les chevaux & les harnois répondoient à cet.

268 MERCURE

de magnificence. Trente Gentilshommes & leur suite accompagnèrent M^r l'Ambassadeur, qui receut de grands applaudissemens par toutes les rues où il passa. Elles se trouverent remplies d'une foule de peuple extraordinaire, sans compter les gens de qualité qui occupoient toutes les fenestres. Un peu après que Son Excellence fut arrivée à l'Hôtel des Ambassadeurs, où elle fut traitée avec beaucoup de profusion pendant trois jours & demi, selon la coutume, elle y receut les complimens

ordinaïres; ſçavoir de la part
du Roy, par M^r le Duc de
Beauvilliers, Premier Gentil-
homme de la Chambre; de la
part de Monsieur, par M^r le
Marquis de Chastillon, Pre-
mier Gentilhomme de la
Chambre de S. A. R. de la
part de Madame, par M^r de
la Rongere, Chevalier d'hon-
neur de cette Princeſſe; de la
part de Monsieur le Duc de
Chartres, par M^r le Comte
de Cayeux, ſon Premier Gen-
tilhomme, & de la part de Ma-
dame la Duchefſe de Char-
tres, par M^r le Marquis de Vil-

Juillet 1697.

S

210 MÉRACURIE

lars, son Chevalier d'honneur.
Monsieur le Nonce, Mrs les
Ambassadeurs de Portugal,
de Venise & de Malte, & les
autres Ministres Etrangers,
l'envoyèrent aussi compli-
menter sur son arrivée, cha-
cun par un Gentilhomme. Le
Mardy 9 M^r le Comte de
Brionne, Prince de la Maison
de Lorraine, qui avoit esté
l'année dernière recevoir Ma-
dame la Princesse aux confins
de Savoye, vint prendre
Son Excellence dans les car-
rosses du Roy, & l'amena à
Versailles à l'Audience publi-

que, où M^r l'Ambassadeur
 receut les mêmes applaudisse-
 mens qu'il avoit eus à Paris,
 & par tout les mêmes hon-
 neurs qu'on a coutume de fai-
 re aux Ambassadeurs des Rois.
 Le Jeudy 11. M^r Aubert, Intro-
 ducteur des Ambassadeurs
 prés de Son Altesse Royale,
 le vint prendre dans les Car-
 roffes de Monsieur, & le me-
 na à Saint Cloud, où il eut au-
 dience de ce Prince, de Mon-
 sieur le Duc de Chartres, de
 Mademoiselle, & de Madame
 la Grande Duchesse de Tolca-
 ne. M^r le Marquis Ferrero,

212 MERCURE

dont je vous parle, est le même que nous avons déjà vu deux fois Ambassadeur Ordinaire de Monsieur le Duc de Savoye en France. Ce fut luy qui fit le mariage de Madame la Duchesse Royale. La vivacité de son esprit, la grande pénétration, & la prudente conduite qu'il a fait paroître en toutes sortes d'occasions, l'ont toujours fait entrer dans les plus importantes & les plus pénibles affaires d'Etat. Il est d'une des plus anciennes & plus illustres Maisons de Piémont. L'on compte

dans la Famille cinq Cardi-
naux, parmi lesquels il y a deux
Freres, dont l'un se trouva au
fameux repas, auquel le Pape
Alexandre V I. avoir invité
plusieurs Cardinaux, dont la
probité luy estoit suspecte.

M^r Chevillard, Historio-
graphe de France & Genea-
logiste du Roy, qui nous a
donné cy - devant plusieurs
Cartes des Armes des Cardi-
naux, des Evêques, & des
Grands Officiers de la Cou-
ronne, nous en vient de don-
ner tout nouvellement une
des Grands Senéchaux &

214 MERCURE

Conneftables de France depuis le commencement de la derniere Race de nos Rois, jufqu'à prefent. On y voit le temps de leur nomination & de leur mort, les dignitez qu'ils ont poffedées, avec les marques de ces dignitez à chacun de leurs Ecuffons. Il efpere nous donner bien-tôt une pareille Carte de tous les Grands Maîtres de la Maifon du Roy. Il demeure toujours rue neuve Noftre-Dame, chez un Apoticaire.

Quoy que la Paix que le Roy a faite avec la Savoye ait

rompu les desseins que l'Empereur avoit formez de se rendre maistre de la plus grande partie de l'Italie, S. M. I. qui avoit trouvé moyen pendant la guerre de s'en rendre les Princes tributaires, vient de traiter tous les Sujets du Pape de Vassaux, dans le placard qu'il a fait afficher. Le Comte de Martinits, son Ambassadeur, avoit déjà donné plusieurs sujets de mécontentement, afin de tâter par là la Cour de Rome, & de voir si elle soutiendrait avec fermeté les insultes qu'on rendroit

216 MERCURE

souvent, & ayant trouvé dans le Pape les bontez qu'un Pere fait-presque toujours paroître pour les premieres fautes que font ses Enfans, l'Empereur a cru pouvoir passer outre, & sur l'esperance de trouver toujours les mêmes facilitez dans l'esprit de Sa Sainteté, il a donné ordre au Comte de Martinits de faire afficher en divers endroits de Rome, un Edit daté du 29. Avril à Vienne, par lequel S. M. I. déclare, que comme il est porté dans l'Ecriture qu'on doit rendre à Dieu ce qui appartient

tient

tient à Dieu, & à Cefar ce qui appartient à Cefar, elle avoit cru qu'un Empereur eftoit obligé, non feulement de conferver les droits, & ceux de l'Empire, mais encore de les recouvrer; en forte qu'ayant appris que plusieurs Particuliers poffedoient des Fiefs Imperiaux, des Dignitez & des Privileges, ufurpez pour la pluspart, fans qu'ils luy euflent prefté ferment de fidelité, elle avoit refolu de confirmer ceux qui les poffedoient legitimement, & d'en dépouiller ceux qui s'en é-

Juillet 1697.

T

208. MERCURE

seront mis en possession sans
titre; & en consequence l'Em-
pereur ordonne que dans
trois jours de celuy de la pu-
blication de cet Edit, tous les
Vassaux & Feudataires pro-
duiront leurs titres à la Chan-
cellerie Imperiale, ou devant
le Comte de Breynier, chargé
de cette Commission dès l'an-
née derniere; ou devant le
Comte de Martinits, son Am-
bassadeur auprès de Sa Sainté;
après l'examen desquels
ils recevront de nouvelles in-
vestitures, & seront confir-
mez dans leur possession, avec

menaces pour ceux qui refu-
seront d'obeir, & d'estre dé-
pouillés & traités comme re-
belles. Le même Edit promet
au moins ou le tiers des con-
fiscations aux Dénounciateurs.
On a esté fort surpris à Rome
de cette entreprise, qui blesse
la Souveraineté du Pape, &
une Congregation d'Etat
ayant esté assemblée par or-
dre de Sa Sainteté, on y reso-
lut, par l'avis des Cardinaux
Acciajoli, Calanata, Maref-
conti, Spada, Durazzo, Pan-
ciarici, Colorado, Tanara,
Cavallerino, Albano, Otto-

Tij

bono, & Noris, qui y furent
appelez, de repousser l'attenta-
t par l'Edit suivant, dans
lequel celui de S. M. I. est
employé tout entier, tel que
le Comte de Martinis l'a fait
afficher en Latin à la porte de
son Palais, & en divers autres
lieux de Rome. Je vous en-
voye cet Edit du Pape en Ita-
lien, parce que dans des affai-
res de cette importance, la
traduction ne scauroit avoir
toute la force de l'Original.

PALUZZO VESCOVO
di Palestrina Card. Altier,
della S. R. C. Camerlengo

E Ssendo seguita in alcuni
luoghi di quest'alma Città
di Roma publica affissione d'un
Editto, o Lettere patenti del te-
nore seguente, Leopoldus, divi-
nâ faventè clementiâ, &c. E
benche à detta affissione non si po-
tesse, nè douesse in alcun modo ve-
nire senza l'espressa licenza, e
consenso della Santità di Nostro
Signore, non competendo tal Giu-
risdittione in Roma, e nello Stato
temporale della Santa Romana

T iij

Chiesa soggetto unicamente alla Santa Sede Apostolica, e Sommo Pontefice, à niuna Persona in qualunque grado sia di Dignità, ancorche Regia, ed Imperiale, ed in conseguenza resti dett'atto per se medesimo nullo, di niun valore, attentato, e notoriamente turbativo della Giurisdictione della medesima Santa Sede Apostolica, e suo Pontefice Romano; In ogni modo, accio in alcun tempo non si possa allegare detta publica affissione; o tacito consenso approvativo di tal atto, per debito del nostro Ufficio di Camerlengo della S. Romana Chiesa, ed in vigore

d'un Chirografo Speciale segnato
 dalla Santità Sua questo giorno,
 da registrarsi col presente Editto à
 perpetua memoria nelli libri della
 Rev. Camera Apostolica à mag-
 gior cautela quando faccia di bi-
 sogno, cassiamo, irritiamo, annul-
 liamo, circoscriviamo, e dichiara-
 mo di niun vigore, forza ed effi-
 cacia, come non fosse stato fatto
 il prefato atto di publica affissione
 in Roma, e qualunque altro, che
 forse à quest' ora si fosse attentata-
 mente fatto, e s'attentasse fare in
 avvenire, tanto nella medesima
 Città di Roma, quanto in qua-
 lunque altro luogo dello Stato della

T iiii

Chiesa, proibendo allegarda, ed addurlo contro l'onnimoda, assoluta, e Suprema autorità, e Giurisdittione della prefata Santa Sede Apostolica.

E quantunque debba crederfi, che in dette lettere patenti, o Editto, come sopra affisso non sia stato sentimento di comprendere li possessori de' Beni Giurisdittionali, ed in qualunque modo Feudati, situati entro lo Stato Ecclesiastico, come che questi soggiacciano unitamente all' Alto, Diretto, Supremo, & assoluto Dominio della S. Sede Apostolica, e non di alcun altro Principe, nientedimeno ac-

còli medefimi Possessori sotto pre-
 testo di qualche sinistra, ò erronea
 interpretatione, che forse si dasse
 alle lettere patenti, ò Editto sodeiti
 non incorrino in qualche errore, e
 pregiudicio, ricordiamo à tutti li
 sudditi, ed altre persone, che pos-
 sedono entro lo Stato temporale
 soggetto alla S. Sede, Città Terre,
 Castelli, ed ogn'altra sorte de Beni
 Feudali, ò Giurisdictionali, le
 proibizioni, e pene contenute nelle
 Constitutioni Apostoliche, contro
 chi ardisse riconoscere altro Prin-
 cipe, che la S. Sede Apostolica, e
 Pontefice Romano, e quando ne sia
 bisogno di nuova proibiamo, che

226 MERCATO

più di essi Possessori presuma per se, o per altri chiedere, ricevere, produrre, o esibire, investire, conferme, concessioni, o altro qualsivoglia titolo sopra Beni esistenti come sopra nello Stato Ecclesiastico, tanto in vigore del prefato Editto nullamente affisso, quanto per qualsivoglia altra causa, pretesto, o colore si direttamente, come indirettamente, nè fare alcun'atto, che possi importare Omaggio, ricognitione di Feudalità, Alzo, o Supremo Dominio verso altre Persone, Curie, Consigli, o Tribunali, ma quelle debba ricevere, e riconoscere rispettivamente dalla

S. Sede, alla quale solamente spetta il Supremo, e assoluto Dominio di tutti li luoghi Feudali, e Giurisdictionali entro il sudetto Stato Ecclesiastico, sotto le pene della Confiscatione, Ribellione, lesa Maestà, e d'altre imposte contra usurpantes bona, Jura, & Jurisdictionem S. Sedis Apostolicæ. Volendo non suffraghi à niuno l'allegare ignoranza, errore, ò altro pretesto, e che alle dette pene siano sottoposte tutte, e singole Persone, che contravenissero, niuna eccettuata, benchè fosse degna di speciale, e specialissima menzione, e che la publicatione del presente

LES MERCURES

Editti, con affiggerlo nelle Porte
del Palazzo della Cancelleria
Apostolica, della Curia di Mon-
te Citatorio, in Campo di Fiore,
e negli altri luoghi soliti astringe-
ogn' uno, come se à ciascuno fosse
stato presentato personalmente.
Dato dal nostro Palazzo li 17.
Giugno 1697.

P. Card. ALTIERI, Cam.

Voicy les noms des Person-
nes de distinction mortes de-
puis ma derniere Lettre.

Le P. Jean de Fourgonneau,
Chanoine Regulier de la Con-
gregation de Saint Jean de

GALATIEN 219

Soissons, decedé à soixante-
quatre ans. Quoy qu'il fust un
des plus anciens Religieux
de cette Congregation, il a
toujours voulu vivre & mou-
rir dans une veritable simpli-
cité religieuse, n'ayant re-
cherché ny les honneurs, ny
les dignitez auxquelles il pou-
voit parvenir, suivant son rang
d'ancienneté. Il estoit Fils de
Martin de Fourgonneau, E-
cuyer, S^r des Oches, & de
Marguerite le Maire. Il a son
Frere vivant; Pierre Alphonse
de Fourgonneau, Ecuyer S^r
de Marlulier, qui a épousé

2^{de} M. FEROLLES

Gilberte de Ferolles, Fille de
M^{le} le Marquis de Ferolles en
Poitou, Chevalier de l'Ordre
du Roy, & Sœur de M^{le} le
Marquis de Ferolles; Gouver-
neur des Ile & Terre-forme
de Cayenne.

Messire François de Ves-
thamon, Comte de Villema-
non, Seigneur Chastelain de
la Villeauxclercs, ancien mai-
stre des Requestes, mort âgé
de quatre-vingt-douze ans.
Il avoit épousé N. Quatre-
sols, Fille de Jean Quatre-
sols, Auditeur des Comptes, &
Sœur de François Quatre-
sols.

Seigneur de Montanelos,
 Conseiller au Parlement, dont
 il laisse quatre Entans, qui
 sont François de Verthamon,
 Seigneur de la Villeauxclercs,
 Conseiller en la Quatrième
 des Enquestes, & auparavant
 Conseiller au Chastelet; An-
 toine de Verthamon, Con-
 seiller en la Seconde des En-
 questes; Jean - Baptiste de
 Verthamon, Docteur en
 Theologie de la Faculté de
 Paris, Evêque de Pamiers,
 & N. de Verthamon, Ab-
 besse de Saint Michel de
 Cressy.

22 MERCURE

Messire Jean Paul de Choisy, Seigneur de Beaumont, Baleroy, Lestanville, Grancamp, & autres lieux, Conseiller du Roy en tous ses Conseils & d'honneur au Parlement de Metz, Chancelier de feu Son Altesse Royale Monsieur, Oncle du Roy, Duc d'Orleans. Après avoir servi Sa Majesté dans plusieurs Intendances d'Armées & de Provinces, il s'estoit retiré en Basse-Normandie, dans son Chasteau de Baleroy, premier ouvrage du vieux Mansard, le plus grand Architecte de son

fielle. Il y est mort après une
longue maladie, & a donné
des marques d'une véritable
piété, demandant à Dieu au
milieu des douleurs les plus
aiguës, la grace de le faire
souffrir encore davantage
pour satisfaire à sa Justice. Il
estoit Fils & Petit fils de Mai-
stres des Requestes & de
Conseillers d'Etat, & com-
ptoit parmi ses Ayeux mater-
nels, le Chancelier de L'hopi-
tal, & le fameux President de
Pibrac. M^r l'Abbé de Choisy,
de l'Academie Française, est
son Frere & son héritier.

Juillet 1697.

V

7234 **MERCIURE**

Messire François de Re-
vilhon, ancien maréchal des
Camps & Armées du Roy,
ex-dévant Gouverneur de
Charlemont. Il est mort âgé
de quatre-vingt ans, & avoit
commencé à servir dès sa plus
grande jeunesse. Il a eu plu-
sieurs Emplois, & s'est acquit-
té de tous avec beaucoup
d'approbation, sur tout à la
défense de Bonn en 1673. Il
s'est trouvé à trente-deux
Batailles ou Combats, à qua-
rante-neuf Sieges de Villes
ou de Châteaux, comme
aussi dans les Villes de Keiser-

vert, de Verdun, de Charleville & de Dinant, Sa Majesté l'ayant honoré du Commandement de toutes ces Places. Il laisse un Neveu de son nom qui suivra ses traces, & qui fait paroître le même zèle pour le service de Sa Majesté.

Dame Nicole Marlot, Veuve de Louis Destampes, Seigneur du Coudray. Elle estoit d'une Famille de Reims, dont il y a eu plusieurs Chanoines de merite dans la Cathedrale. M^r Destampes, son mary, estoit Frere de Jean-Baptiste Destampes, Docteur

1236 MERCIARE

de Sorbonne, Evêque de
Perpignan, puis de Marseil-
le, tous deux Fils de Jean-
Baptiste Destampes, Marquis
d'Autuy, Baron d'Ardre-
loup, &c. Mestre de Camp du
Regiment de Condé, & de
Louise le Grand, Fille de Ha-
gues le Grand, S' de Saint Ger-
main de Luyeres, Maître des
Comptes, & de Madeleine
Bourlabbé.

Dame Louise Coutet, Veu-
ve de Charles Testu, Cheva-
lier-Capitaine du Guet. Elle
estoit Fille de Jacques Cou-
tet, Seigneur d'Ardane, Con-

Seiller au Parlement, & de
 Charlotte Barat, Petite-fille
 d'Antoine Coutel, Seigneur
 d'Ardane, Leé, & Préforger,
 aussi Conseiller au Parlement,
 & de Marguerite du May, &
 Arriere-petite-fille de Jean
 Coutel, Seigneur d'Ardane,
 President au Grand Conseil,
 & de madeleine d'Albiac. Feti
 M^r Testu, son mary, estoit
 Frere de M^r Testu de l'Aca-
 demie Françoise, Abbé de
 Beneval, & Prieur de S. Denis
 de la Chartre, tous deux Fils,
 & Petits-fils de Mrs Testu,
 Chevaliers du Guet de la Ville
 de Paris

238 MÉRACIARE

Messire Claude Filsjan de
Sainte-Colombe, Doyen des
Maistres des Comptes de
Bourgogne & Bresse.

Mademoiselle de Crequi,
morte dans sa quatorzième
année. Elle estoit Fille unique
de M^r le marquis de Crequi.

La nouvelle de la mort de
M^r l'Abbé de Lionniere, qui
m'avoit esté confirmée de
tant d'endroits, s'est trouvée
fausse. Ainsi je le resuscite
avec beaucoup de plaisir. Ce
qui a donné lieu à cette mé-
prise, c'est que M^r le Cheva-
lier de Lionniere mourut et

festivement le même jour
 que l'on publia que cet Abbé
 estoit mort.

Le mot de l'Enigme du
 mois passé estoit *la Cire d'Es-*
pagne. Il a esté trouvé par Mrs
 le moine, Geographe & Dessi-
 nateur ordinaire du Roy; Bar-
 det & son Ami du Plessis de
 l'Hôpital general du Mans; du
 Bois de provins; de la Chine
 de la rue Dauphine; de S. Jean
 medecin à Harcourt; de la
 Lande; muzau de mets; de la
 Gonterie de pons; Gueret de
 Blois; Gallissot de Langres;
 Lavocat de la rue du pont

240 MERCURE

vieux ; Tamiriste de la rue de
la Cerisaye ; le Baron des Jau-
dines ; le Jacobus Amant de
la belle manette ; le Docteur
& son Ecolier Gaillardin , des
Hommeaux Hardy Avocat
Angevin ; le petit Compere ,
& la Commere du quartier
Saint Honoré ; les deux Amis
du College d'Harcourt ; le
bon cœur de la rue royale de
Marseille ; le sage Mathurin
d'Auriol , & le sage Trinitaire
de Marseille ; le Marquis de
Fergnieres , & le Baron de
Launay ; l'Abbé Gerard des
Lions ; le Solitaire de la rue
de

GALANT. 241

de la Colombe; l'Inconnu &
le petit Grondeur du parvis
Nostre-Dame; le passionné
des Belles de la rue S. Jean de
Beauvais; le fortuné Voya-
geur de Clermont en Auver-
gne; le beau Blond de la rue
Poupée; Renaud & Armide de
Grenoble; l'Abbé nouveau
venu de S. Victor de Marseille;
le réjouissant Berger de la rue
Saint Jacques. Mefdemoisel-
les Javotte Ogier de la rue de
Richelieu; de Vignerès de la
rue du petit Lion près Saint
Sulpice; Mimy & la belle
Blonde sa chere parente du

Juillet 1697.

X

242 MERCURE

petit jardin de la Douane : la jeune
Taupette près la Place Royale : la
Princesse du Roy doré : la Princesse
des beaux esprits de la rue de la Co-
lombe : la charmante Demoiselle
de Vannes : la belle Marie-Nicole
Valentin, de la rue de la Harpe : la
charmante Marie-Anne de la rue
de l'Université : l'agréable Veuve
de la Montagne & son Frere l'Ab-
bé : la petite Fauvette & l'ardent
Passereau de la rue du Coq : les trois
aimables Sœurs du Parvis Notre-
Dame, & la Brune Baudouin : la
Spirituelle de la Perle du Pont No-
stre-Dame ; la belle Fleur du jardin
du Rosier : les deux charmantes
Sœurs de la rue du Colombier : l'E-
gyptienne de la rue joignant le Passe-
partout à Strasbourg : la grande Ma-
delon du carroi S. Michel de Blois :

CALANT. 243

l'Amoureux de l'Amante des Vieil-
lards; M. Dugué, Sr d'Arny; M. le
Ch. de Bariecourt Major de la Ville
d'Auxerre; l'Ame blanche; & les
deux Sœurs incredules de la beauté
Romaine de la rue Bertin Poirée.

Vos Amies voudront peut-estre
Bien s'appliquer à chercher le sens de
la nouvelle Enigme que je vous en-
voye.

ENIGME.

Quelque vil que je sois, moi que
l'on foule aux pieds,

Ma naissance est tres-ancienne,

Et personne ne peut me comparer la
sienne,

Eust-il eu cent Ayenx en guerre
estropiez.

Suivant ce que d'Anthée a publié
la Fable,

Sa force estoit insurmontable

X ij

244 MERCURE

*Tandis que sur la terre il pouvoit
s'appuyer.*

*Comme elle estoit sa Mere , elle est
aussi la mienne ,*

*Et pourvu qu'elle me soutienne,
Il n'est point de fardeau qui me fasse
plier.*

Je ne vous dis rien de la Chanson
dont vous allez lire les paroles. Vous
en connoîtrez le prix en leschantant.

AIR NOUVEAU.

Berger, gardez vostre cœur pour
une autre,

*Le soin de mon troupeau suffit pour
m'occuper.*

*L'on voit trop souvent échaper
Un cœur léger comme le vostre.*

*Berger , gardez vostre cœur pour
une autre.*

Mr le Maréchal de Choiseul
ayant formé le dessein de passer le

GALANT. 245

Bien de mon troupeau sur

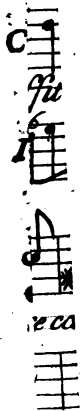
Lon va la vôtre. Bergen, gardez vous

Lampsne, vous
 & celle qui estoit à Spire sous M^r
 d'Uxelles. Le premier de ce mois à
 la pointe du jour l'Armée partit
 d'Ostoven sous M^r de Renty, Lieu-

X iij

244 MERCURE

T



*Berger, gardez votre cœur pour
une autre.*

*M^r le Maréchal de Choiseul
ayant formé le dessein de passer le*

GALANT. 245

Rhin, & de cacher sa marche aux Ennemis, partit du Camp d'Ostoven le 30. du mois passé, à neuf heures du soir, avec quelques Officiers généraux. Il arriva à Spire le lendemain à cinq heures du matin & s'estant abouché avec M^r le Marquis d'Uxelles, il en repartit, & arriva le mesme jour au Fort-Louis, ayant donné ses ordres pour avoir des nouvelles de ce que feroient les Ennemis qui estoient campez à Bruskfal. M^r le Comte du Bourg estoit parti le 29. Juin à minuit avec le Regiment de Ligondez, & avoit en passant fait marcher l'Infanterie qui estoit à Lampsheim, sous M^r de Chamilly, & celle qui estoit à Spire sous M^r d'Uxelles. Le premier de ce mois à la pointe du jour l'Armée partit d'Ostoven sous M^r de Renty, Lieu-

X iij

246 MERCURE

tenant general , & alla camper à Valsheim, à une lieue de Spire. Le 2. elle campa à Rheinzabern , & le 3. elle passa le Rhin au Fort-Louis sur les quatre à cinq heures du soir , ayant fait en trois jours une marche de vingt-cinq lieues , tres belle & tres-bien executée. Le 4. toute l'Armée partit d'auprès le Fort Louis, & alla camper à Nidersbihel, ayant la droite près Kuppenheim , petite Ville au pied de la montagne , & la gauche vis à vis Rastat , & devant elle la Riviere de Murg, qui est partagée en deux ou trois canaux tout le long de nostre Ligne. Il est certain que le Prince Louis de Bade ne penetra point le dessein de M^r le Maréchal de Choiseul , puisque deux jours avant que nous passassions le Rhin, il avoit assuré ses Sujets qu'ils pour-

soient faire leur recolté en secret.
 Le lendemain, après que l'Armée
 du Roy fut arrivée, à Kuppenheim,
 on vit s'avancer sur les onze heures
 l'avant-garde de celle des Ennemis,
 & tout le reste de leur Armée en-
 suite. Elle campa sur une ligne pres-
 que parallele à la nostre, leur droite
 à Edingen vers le Rhin, & leur
 gauche à Muckensturm, où est le
 quartier general, ayant devant eux
 un petit ruisseau, qui est presente-
 ment à sec dans la plus grande partie
 de son cours. Si tost qu'ils y furent
 arrivez, ils envoyerent douze cens
 Chevaux, qu'ils mirent dans les gor-
 ges de la montagne sur nos derrie-
 res. Nos Partisans penetrerent par
 la montagne sur les leurs. Un de
 nos Partis de soixante & dix hommes
 de pied attaqua dans une gorge l'ar-

248 MERCURE

rière-garde d'un de leurs Convois, escorté par huit cens chevaux. Ils en tuèrent quinze, firent huit prisonniers, prirent seize chevaux, & défoncèrent trente ou quarante barriques de vin & d'eau de vie.

M^r de Chamilly, Lieutenant general de jour, fut commandé le 12. avec trois mille Chevaux ou Dragons, & douze cens Grenadiers, pour couvrir un fourage où il y avoit ass. z à risquer, puis qu'il se faisoit à la veüe d'un Ennemi brave & audacieux, c'est à dire, du Baron de Vaubonne, Colonel & Officier general chez les Ennemis, Partisan connu par les avantages qu'il a quelquefois remportez. Il y a longtemps qu'il est dans nos derrieres avec un tres gros Corps, pour inquieter nos Fourages & nos Convois, & empê-

cher nostre communication avec le Fort Louis. Quatre jours auparavant il avoit eu dessein d'attaquer M^r de S. Fremont, qui en ramena le tresor & les vivres, mais il n'osa le faire, ne se sentant pas assez fort. Nous n'y tirâmes qu'un coup, qui couta la vie à son Neveu, Capitaine de Dragons. Cela l'avoit animé, & avoit redoublé l'impatience où il estoit de trouver une occasion de nous entamer; il falloit donc un gros Corps à M^r de Chamilly pour le contenir.

Les Grenadiers ayant esté postez avantageusement, & la Cavalerie bien disposée pour couvrir par tout le fourage, il se fit assez tranquillement, à quelques chevaux près qui s'estoient écartez, & qui furent pris par les Hussars. Ces Troupes reve-

250 MERCURE

noient, & il n'y avoit plus qu'un tiers ou environ de nostre monde, qui ne fust pas éloigné du lieu où l'on avoit fouragé, lors que le Baron de Vaubonne attaqua avec vingt ou trente Hussars nos dernieres troupes de Cavalerie, qui tout d'un coup se trouverent chargées & envelopées de plusieurs grosses troupes de Hussars & de Dragons : en sorte que nos gens furent d'abord poussez jusqu'à une haye où il y avoit cent Grenadiers du Regiment des Vaisseaux, qui firent des décharges tres-vigoureuses, & si à propos, qu'ils arresterent les Ennemis, & donnerent le temps à d'autres troupes de Cavalerie, commandées par Mr de Praslin, Neveu de Mr le Maréchal, de charger les Ennemis. Ils le firent, & les culbuterent, O.

les poussa longtemps & fort loin en leur tuant bien du monde. On ne commença que tard à faire des prisonniers Il y en eut quatre-vingt, parmy lesquels sont un autre Neveu de M^r de Vaubonne, Frere de celuy qui avoit esté tué depuis quatre jours, un Lieutenant, un Maréchal des Logis de Hussars, & trois Maréchaux des Logis de Dragons. Les autres sont ou Brigadiers, ou simples Dragons, à la reserve de dix ou douze Hussars. Parmy ces Prisonniers il y en a dix-neuf dangereusement blesez. Les Ennemis perdirent environ cent cinquante hommes qui resterent sur la place, & entre autres un Colonel de Dragons, & quelques Officiers qui se défendirent vaillamment. L'un d'eux tint longtemps une troupe à

252 **MERCURE**

l'écart, sans vouloir la vie, qu'il se fit oster malgré ceux qui la luy offroient. Le Commandant des Hussars ayant reconnu nos Troupes, faisoit difficulté de nous attaquer, mais le Baron de Vaubonne l'ayant menacé de l'envoyer au Prince de Bade pieds & poings liez, il le fit en brave homme, & qui avoit parlé de bon sens. Le Baron de Vaubonne chargea d'abord avec vingt Hussars, & ensuite avec toutes les autres Troupes. On le vit briller par tout avec une valeur sans égale. On croit que les Ennemis ont eu plus de quatre cens hommes hors de combat dans cette affaire, qui ne nous coute que dix ou douze Cavaliers ou Dragons & un Capitaine du Regiment de la Feuillade, nommé Sommeure. On ne sçait s'il est pris ou tué. N. s. Ro

gimens bleus, Royal Rouffillon, Dauphin & Souvré firent des merveilles ; celui du Colonel fit encore mieux , & on pretend que c'est luy qui a le plus maltraité les Ennemis. Nous avons plusieurs Partis dehors, dont l'un commandé par Mr de Macias, Lieutenant des Grenadiers de la Reine, s'est trouvé à l'action, & a tiré tort à propos sur les Ennemis. Mr le Marquis de Souvré a tué de deux coups d'épée un Officier des Ennemis qui luy avoit appuyé son pistolet, & Mr le Duc de la Feuillade en a fait un autre prisonnier. Ils se sont tous deux fort distingués, aussi bien que Mr le Marquis de Prastin, qui commandoit la Cavalerie, Mr le Comte d'Estain, Mr le Marquis de Chalmazel, Mr le Comte de Mursay, & Mr le Mar-

254 MERCURE

quis de Plancy. Le 18. à dix heures du matin l'Armée décampâ pour venir à Liechtenau. M le Maréchal de Choiseul faisoit l'arriere garde avec la Gendarmerie , & quoy que le grand nombre de défilez qu'il falloit passer rendist sa marche plus lente qu'elle n'eust esté sans cet obstacle, les Ennemis qui en avoient eu avis, ne firent aucun mouvement pour en profiter. Elle arriva le matin du 18 en ce nouveau Camp , où elle a sa droite à Liechtenau, & sa gauche au delà de Schvartzach , le Rhin derriere, & le ruisseau d'Oberwasser devant, faisant teste à la montagne.

Je viens au Siege de Barcelone, dont j'ay commencé à vous parler dans ma Lettre précédente. Vous en avez déjà vû un Journal dans les

GALANT. 255

Nouvelles publiques, sur lequel il seroit difficile de rencherir. Cependant je croy que vous ne laisserez pas de prendre plaisir à la lecture des Lettres suivantes, qui renferment toute la suite de ce Siege. Elles sont d'un Lieutenant general, dont la naissance répond à la valeur, & à l'esprit. Ainsi vous pouvez vous assurer qu'elles ne contiennent rien que de veritable.

As Camp devant Barcelone le 17.

Juin 1697.

Monsieur de Vendôme, qui avoit demeuré depuis le 5. de ce mois dans son Camp de Badalona, en partit le 12. au matin pour venir devant cette Place. M^r le Comte de Mailly, Maréchal de Camp de

256 MERCURE

jour, fut chargé du campement & du soin de l'investir. Comme il n'y avoit pas assez de troupes pour le faire d'une mer à l'autre, il fixa la gauche à Saint Martin, où l'on a établi une partie des vivres, & la droite au dessus de Saria, où l'autre partie des vivres a esté mise. Pour couvrir le quartier de Saint Martin l'on y a mis six Bataillons des Galeres & des Vaisseaux, commandez par Mr le Bailly de Noailles. A l'égard de Saria, l'on y a mis la Brigade de Sourches en seconde ligne pour couvrir ce Village, & les trois Regimens de Dragons de Bretagne, Forbould & Valencé, couvrent le flanc de la droite. Dans cette situation l'on a demeuré jusqu'au 15. à faire les préparatifs nécessaires pour ouvrir la tranchée, & pendant ce

GALANT. 257

temps les Ennemis nous ont laissé
fourager jusqu'auprès de leurs Ve-
dettes. Le 13. au matin on s'apper-
ceut qu'ils avoient abandonné le
Convent des Capucins. Le soir,
Mr de Vendôme le fit occuper par
Mr Dillon, Colonel, avec six cens
hommes, & y resta le 14. La nuit du
15. au 16. la tranchée fut ouverte aux
Capucins par deux attaques : l'une à
la droite par quatre Bataillons, trois
de la Marine & un de Gourville,
avec huit cens Travailleurs, & six
Compagnies de Grenadiers à la teste
pour soutenir le travail, comman-
dez par Mr de Chazeron, Lieute-
nant, & Mr le Marquis de Novion,
Brigadier d'Infanterie ; & l'attaque
de la gauche par quatre Bataillons,
dont deux de Spaw, un de Périg-
ord, & un Bataillon des Troupes

Juill. 1697.

Y

248 MERCURE

des Vaisseaux , douze cens Travailleurs , deux Compagnies de Grenadiers, & trois cens Dragons à pied , commandez par M^r de Fonboisard, Colonel de Dragons , pour soutenir le travail. Cette attaque de la gauche estoit commandée par M^r de Varennes, Maréchal de Camp. Pour soutenir la garde de tranchée, M^r de Vendôme commanda cinq cens Chevaux , sous les ordres de M^r de Legall, Brigadier de Cavalerie, & sous luy M^r de Vandeuil , Colonel de Cavalerie. M^r de Rousselot, Brigadier des Ingenieurs , fut chargé du travail de la droite, & M^r de Saint Louis , aussi Brigadier , du travail de la gauche. On avança fort les tranchéesce jour-là, & les ravins qui se trouverent dans le terrain, donnerent moyen de faire la communica-

tion des deux attaques dès cette première nuit, pendant laquelle Mr de Lapara fit occuper le Convent des Cordeliers, qui n'est qu'à cent cinquante toises de la palissade du chemin couvert. Les Ennemis ne tirent pas un seul coup de mousquet pendant cette nuit-là, mais leur canon nous tua plus de trente hommes & blessa beaucoup pendant le jour. Du 16 au 17. la tranchée fut relevée à la droite par Mr le Bailly de Noailles, Lieutenant général, & par Mr de Caixon, Brigadier, avec quatre Bataillons, deux de Sault, celui de Caixon, & un des Galeres, & pour Brigadier d'Ingenieurs Mr de Nobleffe avec six cents Travailleurs, & la gauche par Mr le Chevalier de Genlis. Maréchal de Camp, avec quatre Bataillons, un de Soltre, &

Y ij

260 MERCURE

ceux de Vauge, de Clankarty & de Milly, avec six cens Travailleurs, comme à la droite, & pour Brigadier d'Ingenieurs M^r Robert. La garde de la tranchée de cinq Escadrons à l'ordinaire, commandée par M^r de Bercourt, Brigadier, M^r de Vienne, M^r de Camp, & M^r de Biron, Lieutenant Colonel de Desclos; & pour soutenir les Travailleurs il y eut la même disposition de Grenadiers & de Dragons que la nuit précédente. L'on perdit huit hommes cette nuit-là.

Le 24. Juin.

LEs Ennemis font toujours un fort gros feu de Canon & de Bombes; cependant, ils ne nous tuent pas beaucoup de monde; main

cela nous empêche d'aller aussi vite que nous ferions, si le feu de leur Artillerie étoit moindre. Nous sommes à quatre-vingt toises du chemin couvert, & il nous fait aller un peu bride en main, ayant affaire avec une garnison aussi forte que celle que nous attaquons. Il y a eu presque toutes les nuits des sorties, où les ennemis ont toujours été repoussés avec perte. Hier à trois heures après midy, leur Cavalerie poussa une de nos gardes de vingt Maîtres avec un Lieutenant. Le Piquet des Carabiniers & de Sibours alla à eux, & malgré l'inégalité du nombre, leurs Escadrons furent repoussés avec perte de leur part de trente Cavaliers tués ou pris, parmi lesquels il y a deux Capitaines. Ce matin à une heure avant le jour, les

262 MERCURE

assiégez ont fait une fort grosse sortie. Ils sont venus d'abord droit à notre Batterie pour enclouer le Canon , & sont tombez sur les compagnies de Grenadiers de Dillon & de Cavanac , qui les ont tirez à bout touchant, étant soutenus des détachemens de Touraine : si bien que les ennemis ont été repoussez jusques dans leur chemin couvert , ayant laissé sur la place soixante & dix hommes , & en ayant eu plus de cent blesez. On a compté les morts un à un pendant une trêve d'une heure qu'on a faite pour les retirer , pendant laquelle M^r de Lapara avec d'autres Ingenieurs , a pris un Escaponton comme un Officier de franchée , & a reconnu tout ce qu'il a voulu , sans aucun risque jusque dans le chemin couvert de la place.

GALANT. 263

Dans le temps que les assiegez ont fait cette sortie, le Viceroy qui est campé sur une hauteur avec trois mille Chevaux, trois mille hommes de troupes réglées d'Infanterie, & plus de douze mille Miquelets ou Sommettans, a fait ataq.uer par quinze cens hommes une maison que nous occupons avec nos Miquelets; & après un Combat de deux heures les ennemis se sont retirez, laissant sur la place plus de soixante hommes; ils en ont eu aussi plus de cent blesez. Voila l'état où nous sommes, la Superiorité de nos troupes sur celles des Ennemis est parfaitement établie.

Le 27. Juin 1697.

IL s'est passé encore cette nuit une action aussi heureuse, que toutes

264 MERCURE

celles que nous avons entreprises depuis le commencement de ce Siege. Les Ennemis occupoient à la gauche de l'attaque à notre égard un Pont sur une Biailliere, où ils avoient fait un bon retranchement, ayant communication par des boyaux à leur chemin couvert. Comme cela nous empêchoit d'aller en avant, parce que nous ne pouvions faire un pas que cet ouvrage ne nous vîst à revers, bien qu'il y eust deux ou trois ravines entre ce Pont & nous, on l'a fait attaquer la nuit passée par les deux compagnies de Grenadiers de Sault, celle de Manuel & des Dragons à pied. Il y avoit dans ce retranchement des détachemens soutenus par un Bataillon. Cependant nos gens l'ont emporté, & cent Chevaux des Ennemis

mis

amis voulant venir à leur secours. Un Lieutenant de Sault avec vingt Grenadiers a marché à eux, leur a mis la boure dans le ventre, & les a fait retirer. Depuis ce temps là, nous avons été deux heures tranquilles possesseurs de ce retranchement, & pendant cet intervalle, nos Ingénieurs travailloient en toute diligence pour s'y loger. Une demi-heure avant le jour, les Ennemis se sont avisez de vouloir essayer de le reprendre, mais ils ont été si bien reçus par les Grenadiers, dont j'ay parlé, & on leur a fait un si gros feu, qu'ils se sont contentez de jeter des Grenades sans jamais oser venir à la main. Enfin nous sommes très-bien logez sur le Pont, & cette petite action nous facilitera beaucoup l'approche du chemin couvert.

Juillet 1697.

Z

266 MERCURE

Nous travaillerons cette nuit à faire une Batterie pour battre en brèche le Bastion de la gauche à nostre égard, car pour celuy de la droite, il est si éboulé que nous n'en sommes guere en peine. On tirera aussi cette nuit un Boyau, & si l'on peut, une parallele entre nostre Batterie & le chemin couvert, duquel nous ne serons demain matin qu'à quarante toises, si l'on ne nous inquiette point. Suivant ce que disent les Ingenieurs, nous pourrions attaquer le chemin couvert Dimanche ou Lundy au plus tard. Nos Batteries battent en brèche peut-être dès Samedi. On croit que les Ennemis ont perdu deux cens cinquante hommes à l'affaire de cette nuit. Nous n'y en avons eu qu'une vingtaine de tuez ou bleffez.

Le 7. Juillet 1697.

LA nuit du 4. au 5., nos travaux paroissant bien disposés pour attaquer le chemin couvert, on prit la résolution de le faire. Pour cet effet, on commanda vingt compagnies de Grenadiers & deux cens Dragons à pied. Ces troupes que l'on posta de maniere qu'elles envelopoient les trois Angles du chemin couvert, estoient soutenues par des détachemens tirez des corps de la tranchée qui devoient faire feu pendant l'attaque sur la courtine & sur les deux Bastions du Poligone. Tout cela étoit soutenu par des corps de la Garde de la tranchée. Entre minuit & une heure, l'attaque fut commencée. Nos gens arriverent fort près de la Palissade sans être lé-

Z ij

268 **MERCURE**

couverts , & après avoir effuyé la décharge des Ennemis , ils se mêlèrent avec eux. L'action fut fort vive ; mais la valeur de nos troupes la fit bien-tôt tourner en nôtre faveur. Les Ennemis commencerent à plier par nôtre front jusqu'au pied de la Courtine, & le reste ayant coulé par nostre droit , tout le long du chemin couverte fut poussé jusqu'à trois Tours qu'on peut voir sur le plan, & qui sont fort éloignées du lieu de l'attaque. Nos gens s'en retournerent tranquillement sans être poursuivis , & vinrent occuper les Postes qu'on leur avoit indiquez. Pendant ce temps-là , on pressoit le travail sur l'angle gauche & sur l'angle droit & aux angles du Centre du chemin couvert , & l'on commença à faire un feu affreux de part & d'autre , c'est-

à-dire, nous, de nostre parolle & de nos deux flancs, & les Ennemis de leur courtine & de leurs deux Bastions. Ce feu fut si violent, que nos logemens se trouverent assez imparfaits à la pointe du jour. Une heure après, les Ennemis revinrent tâter tous nos postes, firent une véritable sortie à celui de la gauche culbuterent les Travailleurs, & un débris d'une compagnie de Grenadiers fort délabrée. Mr de Barbesieres qui s'y trouva, ramassa ce qui étoit autour de luy, & bien que nos Soldats eussent usé toute leur poudre, il trouva si important de rechasser les Ennemis, qu'il y marcha dans le moment avec Mr de Genlis la bayonnette au bout du fusil. Les Ennemis tinrent peu de tems, & furent repoussez jusqu'au pied de

270 MERCURE

leur Bastion, après quoi nous restâmes paisibles possesseurs, & établis sur L'angle de la gauche. Les logemens du Centre & de la droite étant bien plus imparfaits que celui-là, il falut les abandonner, & nous retirer dans les boyaux d'auprès qui en estoient environ à sept à huit toises. Nous nous trouvâmes donc le 5. à neuf heures du matin occupant L'angle de la gauche & les Ennemis, L'angle de la droite & leur place d'Armes du centre. Ce jour-là, sur les six heures du soir, ayant eu avis que les ennemis avoient peu de monde dans leur place d'Armes, & dans L'angle droit, on jugea à propos de les faire tâter par quelques Grenadiers ; mais le gros feu de Grenades qu'on fit à nos gens, les obligea de se retirer selon l'ordre qu'ils en avoient reçu.

La nuit du 5. au 6 , on poussa des Sappes pour tâcher de gagner le centre de L'angle droit occupé par les Ennemis, qui firent encore un très gros feu de leur ouvrage, & tirent un grand nombre de Grenades des Postes qu'ils occupoient ; ce qui fut cause qu'on avança fort peu le travail cette nuit-là ; on y perdit même assez de monde. Pendant tout le sixième, les Ennemis continuant leur feu, & il nous fut impossibles d'avancer, ce qui fit prendre la résolution de les chasser sérieusement de leur chemin couvert & de leur place d'Armes. J'oubliois de dire que nous nous étions étendus sur notre gauche environ vingt toises sur la brèche du chemin couvert qui va au centre. Tout étant bien disposé, l'attaque

Z iiij

272 MERCURE

commença la nuit du 6. au 7. par quatorze Compagnies de Grenadiers & cent Dragons ; qu'on fit soutenir par un pareil nombre de Fusiliers. Soit que les Ennemis fussent avertis de l'attaque , ou qu'ils craignissent le coup de main de nos Troupes , qui leur a esté funeste depuis le commencement du Siège, on ne trouva personne dans la Place d'armes , mais les Ennemis revinrent jusques à deux fois , & furent repoussez avec beaucoup de vigueur ; après quoy nos Troupes se retirèrent aux lieux qu'on leur avoit marquez. Le travail avoit esté commencé pendant l'attaque , & il fut continué toute la nuit , de maniere qu'on s'est fort bien logé sur l'angle droit , & sur les trois du centre, On a aussi avancé la communica-

tion de tous ces logemens sur la
 branche gauche. Il ne nous manque
 que dix toises de communication
 jusqu'au centre, & sur la droite en-
 tre trente & quarante. Nos sapes
 vont toujours pendant le jour, ce
 qui nous fait espérer que nostre lo-
 gement sur le chemin couvert sera
 parfait demain au matin. On tâchera
 cette nuit de marquer les Batteries,
 sçavoir une de douze pieces dans le
 centre de la Place d'armes, pour
 battre en brèche la courtine; une de
 quatre à la droite, pour battre en
 brèche le flanc du bastion de la gau-
 che, & une de quatre à la gauche,
 pour battre en brèche le flanc du
 bastion de la droite. En atten-
 dant qu'on les ait mises en estat
 de tirer, on fera ce qu'on pourra
 pour attacher le Mineur au bastion

274 MERCURE

de la gauche. On travaille aussi actuellement à placer seize mortiers à droit & à gauche de la Place d'armes , pour tirer dans les bastions , & sur la brèche de la courtine , qui est déjà si considérable , qu'il ne faut qu'un jour ou deux pour mettre cette batterie en estat d'intriguer beaucoup nos Ennemis. On s'applique à perfectionner nostre tranchée pour mettre nos gens en seureté. Je ne puis m'empêcher de dire que rien n'est égal à la bonne volonté & à la valeur de nos Troupes. Pendant ces trois jours nous avons eu mille hommes tant tuez que blesez , & nous sommes convaincus par le rapport de tous les rendus , & par le témoignages de nos Troupes , qui se sont trouvées aux actions , que les Ennemis y ont encore plus perdu que

75

ar-

éc.

de

m-

bus

yc.

m-

bus

ce

a

re

re

re

re

re

re

re

re

re

re

re

re

re

re

re

re

re

re

B Le Fort.

de
act
à d
me
sur
déj
qu'
re
coi
à
poi
ne
n'e
val
tro
me
son
de
gn

mis y ont encore plus perdu que

GALANT. 275

nous. La nuit du 4. au 5 M^r de Barbesieres commandoit la tranchée, ayant sous luy M^{rs} de Genlis & de Chartogne. M^r de Chazeron commandoit la nuit du 5. au 6 ayant sous luy M^{rs} de Préchac & de Massaye. M^r le Bailly de Noailles commandoit la nuit du 6. au 7. ayant sous luy M^{rs} les Chevaliers de la Force & de Chellebert. Chacun d'eux a fait tout ce qu'on pouvoit attendre de leur valeur.

Je vous envoie un Plan des attaques. Il ne va pas jusques à la prise de la Contrescarpe, parce qu'il a fallu du temps pour le faire graver, mais il suffit de voir les tranchées, & l'endroit par où la Place est attaquée, pour juger du reste.

A La Ville.

B Le Fort.

276 MERCURE

- C Retranchement entre la Ville & le Fort.
- D Camp des Ennemis
- E Petit Fauxbourg du Jesus.
- F Les Capucins.
- G Tranchée de la premiere nuit.
- H Tranchée de la seconde.
- I Tranchée de la troisième.
- K Batterie de vingt pieces de canon.
- L Batterie de dix pieces.
- M Batterie de cinq mortiers.
- N Ruisseau qu'on a détourné en arrivant.
- O Chemins creux qui communiquent les Tranchées.
- P Chemin marqué de jaune, où l'on est à couvert.
- Q Deux Galiores à bombes à deux mortiers.
- R Une Fregate à un morrier.
- S Tranchée de la quatrième nuit.

- T** Tranchée de la cinquième nuit.
- 2** Deux maisons & retranchemens qui ont esté pris , & d'où les Ennemis voyent la Tranchée S, I.
- 3** Cassines où les Ennemis mirent le feu deux heures avant que celle 2. fust attaquée.
- 4** Pont par où Mr le Prince Darmstat a fait sa Sortie.
- 5** Autre endroit où l'on a fait une autre Sortie.

Vous trouverez dans la Relation qui suit la chasse donnée aux Ennemis dans quatre de leurs Camps, & leur entière déroute. Je ne vous en dis rien , elle est de main de Maître.

*Au Camp devant Barcelone ce 15.
Juillet 1697:*

JE croy que pour bien faire comprendre l'action qui se passa hier, il est à propos de commencer par

278 MERCURE

donner une idée de la situation des Ennemis, & des raisons qu'on a eues de les attaquer. M^r le Marquis de Grigny estoit avec deux mille cinq cens Chevaux au moins à Cornella, petit Village à un quart de lieuë par delà l'Hospitalet, au bord de Lobregat, à une lieuë de la droite de nostre Camp, & D. Miguel Gonzalez d'Orasse occupoit les montagnes derriere nostre Camp avec six ou sept cens Chevaux, mille hommes de troupes réglées, détachées des Regimens qui sont dans la Place, des Miquelets & des Paysans, dont le nombre ne nous est pas tout à fait connu, bien qu'il soit assez considerable. Tout cela estoit répandu en divers postes sur le haut des montagnes dont j'ay parlé. La Cavalerie de Mr de Grigny communiquoit

tous les jours avec les mille Chevaux qui sont dans la Ville, par le costé de Montjoüy, & y faisoit entrer autant de Convois de munitions de guerre & de bouche qu'il jugeoit à propos. Il sembloit mesme que leur opiniastreté à demeurer dans ce poste, qui estoit assez dangereux, tendoit principalement à faire connoistre aux Assiegez qu'ils pouvoient tenir jusqu'à la dernière extrémité, puis qu'ils avoient une protection si sure de cette Cavalerie pour retirer leur Garnison. Nous sçavons mesme que ce sont-là les discours qu'on leur tenoit tous les jours. On leur faisoit croire aussi que les Troupes des montagnes nous devoient venir attaquer; & quelque peu de fondement qu'il y eust dans de pareils discours, ils ne laissoient

280 MERCURE

pas de faire quelque effet sur l'esprit des Soldats, & de prolonger le Siege, ce qui a esté cause que Mr de Vendôme voyant la Place pressée, prit la resolution d'attaquer hier les Ennemis, pour tâcher de leur oster toutes les esperances dont ils se flatoient, Pour cet effet il commanda deux mille deux cens Chevaux & trois mille hommes de pied, auxquels il donna rendez-vous à nostre droite des Carabiniers. Mille Fusiliers & cinq cens Chevaux aux ordres de Mr d'Usson, furent commandez pour monter à la montagne par la droite à nostre égard. Mr de Vendôme ordonna à Mr de Barbezietes qui estoit de jour, de faire tenir l'Infanterie de l'Armée sous les armes à la teste de son Camp, & la Cavalerie qui luy restoit en bataille.

QUANT. 281

pour avoir le quel à ce qui pourroit
 se passer dans la Tranchée, que pour
 empêcher que la Cavalerie de la Vil-
 le ne nous inquiétât dans nostre ex-
 pedition. M. de Vendôme se mit en
 marche hier matin deux heures
 axables jour, avec ses deux mille
 cinq cens Chevaux, & ses trois mille
 hommes de pied ayant dessein d'ar-
 river à la pointe du jour à l'Hospita-
 les. Bien que ces débuts hardis, nostre
 Camp soit fort difficile, & la arriva
 comme il l'avoit projeté. Il com-
 mença à disperser de là son régiment
 faisant marcher son Infanterie sur
 sa droite par de petits sautoirs. Les
 Canons se firent grand bruit. On
 nous trouva avec quelques petites
 garnisons. Ennemis qui se sont
 continué de rester à la suite de nos
 pions. Il y a plusieurs de nos pions
 Juillet 1697.

A a

282 MERCURE

mesure que nous avançâmes, & qui
vray - semblablement , comme il
estoit nuit , ne pûrent pas donner à
Mr de Grigny des avis certains de la
quantité des troupes qui les avoient
poussées. Mr de Vendôme avoit mis
devant luy Mr de Legall avec deux
cens cinquante Chevaux , & luy
avoit donné ordre de charger & de
pousser tout ce qu'il trouveroit. Il le
soutenoit à la teste des Carabiniers.
Comme nous estions fort près du
Camp des Ennemis, on nous man-
da de nostre Infanterie qu'ils passoient
venant de la montagne. Sur
cela Mr de Vendôme manda à Mr
le Chevalier de la Fère qui se trou-
voit là , de les attaquer , & de
prendre quatre ou cinq des troupes
de Cavalerie qui estoient à nostre
arrière-garde ; que pour luy il alloit

charger la Cavalerie des Ennemis, qui commençoit à faire des mouvemens pour s'en aller. Cela fut exécuté dans le moment. Mr de Logall se jeta dans le Camp des Ennemis, & culbuta avec beaucoup de facilité quatre ou cinq troupes qui s'y rencontrèrent. Mr de Vendôme le suivoit de près avec les Carabiniers, & il y entra presque en même temps que luy. Les Ennemis prirent une telle épouvante de se voir charger si vivement, qu'on peut dire que cette action commença plutôt par une déroute que par un combat. Mr de Logall exécuta son bien les ordres & poussa les Ennemis jusqu'à un Village nommé S. Etienne sans que personne se ralliât. Les Carabiniers & le reste de l'armée suivoient au petit Galop, mais ce

A a ij

284 MERCURE

pendant dans le meilleur ordre du monde, & sans que pas un se débandast. Le Vice-Roy étoit dans le Village de saint Feliou couché dans son lit, & n'eut d'autre avis de cette affaire, que lors qu'il entendit ses troupes poussées par les nostres. On passa le Village de saint Feliou, & l'on alla jusqu'à Lobregat que les ennemis avoient passé avec beaucoup de desordre. Comme il y avoit plus d'un lieuë que nos gens pouffoient à toutes jambes, leurs chevaux étoient extrêmement essouffez : ce qui fut cause que trois ou quatre troupes des Ennemis, composées aparemment des gardes du Viceroy, & de ce qu'il pouvoit avoir auprès de luy, revinrent sur la tête de nos débandez & les culbuterent, comme il arrive ordinairement en pareil

cas ; mais Mr de Vendôme avoit pris un si grand soin de les faire soutenir, qu'il se trouva là deux Escadrons de Carabiniers & trois ou quatre troupes de Cavalerie & de Dragons, qui reçurent si bien les Ennemis que nous ne croyons pas qu'il s'en soit guere sauvé de ces trois ou quatre troupes qui vinrent sur nous. Nos gens allerent jusqu'à la Riviere, & bien qu'elle soit très mauvaise, il y en a eu quelques-uns qui n'ont pas laissé de passer de l'autre costé. L'action finit là, parce que Mr de Vendôme ne put pas aller plus loin. Tout le quartier du Roy de saint Fello a été abominablement pillé, & toute la vaisselle d'argent des Generaux a été prise. Un Dragon & un Cavalier ont pris une Cassette du Victroy pleine de beau

286 MERCURE

coup d'or, & si nous en voulions croire un de ses valets de confiance, qui a été pris fort blessé, il assure qu'il y avoit dedans cinq mille cinq cents pièces de quatre Pistoles. Il est certain aussi, qu'un Officier de Carabiniers a vû entre les mains d'un de nos gens qu'il ne connoit point, une Canne du Viceroy garnie de Diamans de fort grand prix, & que cet homme blessé nous a dit aussi estre du nombre des perles de son Maître. On a pris encore plus de six à sept cents Chevaux ou Mulets. Parmi les premiers, il y en a de très beaux, appartenans au Viceroy & aux Officiers Generaux; il y a eu aussi une telle quantité de toutes sortes de façons de hardes de prix, qu'il seroit trop long d'en faire un détail. Les Ennemis vûc de Pays ont bien

perdu trois cens hommes dans cette action. M^r de Vendosme, commença à faire retirer ses troupes, & pas un homme ne s'est présenté pour nous inquieter dans nostre retraite. Il fit brûler en se retirant le Camp des Ennemis. Il avoit aussi résolu avec les trois mille hommes de pied qu'il avoit avec luy, d'essayer de prendre dans la Montagne des revers sur les Ennemis, afin de profiter la main à M^r d'Usson ; mais après avoir bien examiné le Pays, les Montagnes luy parurent si difficiles, & le chemin si long, pour y gagner les hauteurs qui occupent les Ennemis de ce côté-là, qu'il trouva la chose impossible, & s'en revint dans son Camp, impatient de sçavoir ce qu'auroit fait M^r d'Usson, dont je vais vous rendre compte.

288. MERCURE

Monsieur d'Usson parut dans la
 même nuit que Monsieur de Ven-
 dolme avec trois cens Chevaux deux
 cens Dragons & mille Fusiliers, Mon-
 sieur le Comte du Breuil, Brigadier
 de Dragons qui commandoit l'Av-
 vanguard, tomba par un bon-heur
 extrême sans être découvert sur deux
 corps de garde avancés, & nous en-
 trâmes si brusquement dans le
 premier Camp, que plusieurs Offi-
 ciers furent tués dans le tumulte. Ce-
 lui qui échapa à la valeur de nos troupes
 se retira à un second Camp qu'ils
 avoient sur une hauteur plus élevée,
 avant que d'arriver à celui de Mo-
 d'Ousse, ils furent poursuivis si vio-
 lemment, que Monsieur d'Usson
 avec ses troupes y arriva presque
 aussi-tôt, que les fuyards qui se reti-
 rèrent à tout dernier Camp, & U-
 gainde.

guindeseut sur une hauteur si élevée que personne ne jugea à propos de les y attaquer. Leur retraite estant assurée de cette sorte, Monsieur de Vendosme donna ordre à Monsieur d'Usson de se retirer, le quartier de Monsieur Dotasse fut pillé, & les trois Camps brûlez, & pendant dix heures que nos Troupes furent en presence des siennes, il se fit un feu continuel. Des que les Ennemis s'appercurent de la retraite de nos Troupes, ils se mirent en état de les charger avec de la Cavalerie & de l'Infanterie. Nos Grenadiers qui avoient commencé à descendre, remonterent contre l'ordre que Monsieur d'Usson leur avoit donné. Cette demarche hardie intimida si fort les Ennemis que nous n'avons presque perdu personne dans la retraite.

Juillet 1697.

B b

290 MERCURE

que Monsieur de Vendosme, fit favoriser par des Bataillons que Monsieur de Barbesieres conduisit au pied de la Montagne. Cette précaution parut d'autant plus nécessaire, que plusieurs Escadrons des Ennemis étoient descendus pour couper nostre Infanterie qui se retireroit de la montagne. Ils furent chargez par nostre Cavalerie qui en descendoit. Si le projet de Monsieur de Vendosme eust réüssi dans son entier, & qu'il eust pû prester la main à Monsieur d'Usson avec les trois mille hommes de pied qu'il avoit avec luy, certainement tout ce qui étoit sur la montagne étoit perdu. Les rendus qui nous sont venus depuis l'action de la Cavalerie, nous assurent que les Ennemis estoient si épouventez qu'ils se jettoient par tout dans Lobregat,

où plusieurs s'estoient noyez & em-
 Bourbez. Ainsi leur perte pourroit
 estre plus grande que je ne l'ay mar-
 quée. Je ne puis m'empêcher de dire
 avant que de finir qu'il n'est rien d'é-
 gal à la valeur de nos troupes, de
 puis le premier Officier General jus-
 qu'au dernier Soldat & Cavalier.
 Monsieur d'Usson croit que de son
 costé les Ennemis ont eu trois mille
 hommes hors de combat. Tout le
 bagage du General Otasse a été pris
 aussi bien que celui des Officiers
 Generaux, & on a brûlé leurs let-
 tres. Nous avons fait cent Prisonniers,
 entre lesquels il y a trente Officiers.
 Il est certain que les Ennemis avoient
 tenu un grand Conseil de Guerre
 dans lequel il avoit été résolu de
 nous venir attaquer dans notre
 Camp, la nuit du quatorze au quin-

B b ij

ze , ce qui a fait dire à un Député principal de Barcelone que nous avons pris , & qui se tenoit auprès de Monsieur de Velasque , que nous n'avions que trop bien exécuté ce que nos Ennemis avoient projeté. Nous ne savons pas bien encore ce que Monsieur de Velasque est devenu. Les uns disent qu'il s'est sauvé dans une Cave en chemise , les autres sur un Cheval à poil. Nous en saurons bien-tôt la vérité. Nous avons eu à ces deux actions soixante ou quatre-vingt hommes hors de combat.

Le Dimanche 21. de ce mois , Monsieur le Prince de Dombes fut nommé Louis - Constantin par le Roy & Madame la Princesse. La cérémonie se fit dans la Chapelle

du Chasteau de Versailles, par Mr l'Evêque d'Orleans premier Aumônier de Sa Majesté, en presence de Monseigneur, de Messieurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, de Madame de Chartres, de Monsieur le Prince, de Madame la Duchesse, & de Madame la Princesse de Conti Douairiere. Me de Malezieu, Gouvernante du jeune Prince, eut l'honneur de le presenter au Roy, & de le tenir pendant toute la ceremonie, à la fin de laquelle le Roy & Madame la Princesse, Monsieur le Duc du Maine, Mr l'Evêque d'Orleans, & Mr le Curé de Versailles signerent l'Acte qui suit.

Louis Constantin de Bour-
 bon, Fils de tres haut &
 puissant Prince Louis-Auguste de
 Bourbon, par la grace de Dieu
 Prince Souverain de Dombes,
 Duc du Maine & d'Aumale,
 Comte d'Eu, Pair de France,
 Commandeur des Ordres du Roy,
 Colonel General des Suisses &
 Grisons, Gouverneur & Lieute-
 nant General pour Sa Majesté
 dans ses Provinces de Haut &
 Bas Languedoc, Grand Maistre
 & Capitaine General de l'Artil-
 lerie de France; & de tres haute
 & puissante Princesse Louise Be-

GALANT. 295

nedicte de Bourbon, né à Versailles le 27. Novembre 1695. ayant esté par nous soussigné Supérieur de la Maison de la Congregation de la Mission de Versailles & Curé du même lieu, on doyé en la chambre de Madame la Duchesse du Maine le même jour; les ceremonies du Baptême luy ont esté supplées en nostre presenece ce jourd'huy 21. Juillet 1697. dans la Chapelle du Chasteau de Versailles, par Monseigneur Pierre du Cambout de Coislin, Evêque d'Orleans, premier Aumônier du Roy, Commandeur de ses Ordres. Le Parrain a esté tres haut, tres-

296. MERCURE

excellent & tres puissant Prince,
 Louis, par la grace de Dieu, Roy
 de France & de Navarre; &
 sa Maraine tres haute & puissante
 Princeesse Anne Palatine de Ba-
 viere, Epouse de tres-haut &
 puissant Prince Monseigneur le
 Prince de Condé, qui ont bien
 voulu signer. Signé, LOUIS,
 Anne, Palatine de Baviere,
 Louis-Auguste de Bourbon,
 Pierre du Cambout, Evêque
 d'Orleans, Hebert.

J'aurois beaucoup de choses à
 vous dire de l'élection de Monsieur
 le Prince de Conti à la Couronne
 de Pologne: mais je me contente

ray de vous envoyer la Lettre qui
suit. Elle vous fera connoître la si-
tuation des affaires touchant la dou-
ble élection. Cette Lettre est une
traduction Latine.

L E T T R E

De M^{le} le Primat de Pologne,
à M^r l'Electeur de Saxe.

A Prés la grande perte que
nostre Republique a faite du
Roy Jean III. enfin le jour heu-
reux est venu où nous avons été
d'un commun consentement, &
l'on en excepte un fort petit nom-
bre, le Serenissime Prince Fran-
çois Louis de Bourbon, Prince de

198 MERCURE

Conti, pour nostre Roy Le petit nombre de ceux qui n'ont pas esté de l'avis du plus grand, s'est prévalu de l'autorité de trois de nos Chefs ou Generaux d'Armée. Ces gens là ont voulu embarrasser vostre Serenité là dedans en la nommant, & par là ont fait connoistre qu'ils fouloient aux pieds toutes les Loix de la Nation, & qu'ils méprisoient même l'autorité du Primat, qui est pourtant la seule que l'on doit reconnoistre dans l'interregne. Nous avons senti qu'il estoit de nostre devoir de faire connoistre à vostre Altesse Serenissime avec tout le respect qui

luy est dû, que ce n'estoit point
 nostre intention de la charger, et
 de l'embarasser des soins de nostre
 Royaume, pendant qu'elle est plus
 glorieusement occupée par ses ac-
 tions heroïques à combattre l'En-
 nemi commun des Chrestiens.
 Nous prions donc instamment
 Vostre Altesse, de ne point pren-
 dre pour le consentement unanime
 de la Nation, le sentiment parti-
 culier de quelques uns. Nous la
 prions même, comme genereux
 Voisin, de nous laisser en paix
 avec nostre nouveau Roy, qui a
 esté élu avec la liberté des suffra-
 ges. Nous la supplions de ne point

300 MERCURE

avoir égard aux sentimens particuliers de ces trois Chefs qui ont voulu jeter de la division dans nostre Republique, & par là elle s'acquerra une plus grande gloire, que si elle venoit nous commander.

Le sieur Jean Guignard Libraire au Palais, debite un Livre Nouveau, qui contient deux nouvelles Historiques, l'une intitulée, *le Prince de Longueville*, & l'autre *Anne de Bretagne*. Ce sont deux grands Noms, que l'histoire prendra toujours soin de conserver. Des événemens très considérables y sont attachés, & cette lecture ne peut que faire plaisir aux Curieux.

GALANT. 301

Le Pape a fait une Promotion
de Cardinaux pour les Couronnes
suivant l'intention des Souverains
qu'ils ont presentez à la Sainteté.
Ce sont Mr l'Abbé Grimany pour
l'Empereur, Mr du Cambour de
Coassin, Evêque d'Orléans, pour la
France; Mr le Marquis d'Aguilar,
xy-devant Viceroy de Sardaigne,
pour l'Espagne, Mr l'Archevêque
de Lisbonne de la Maison d'Aron-
chez, pour le Portugal, & Mr Cor-
nado, Nôtre en Portugal, pour la
Republique de Venise, Mr Noblet
Secrétaire de Mr le Cardinal de Jan-
son, ayant apporté cette nouvelle, le
Roy a donné aujourd'hui la Calor-
té à Mr l'Evêque d'Orléans.

Vous sçavez que la supériorité de nos
armées est grande par tout. Golt de
Catalbon doit avoir reçu plusieurs

Juillet 1697.

CC

ment un secours de dix à onze mille hommes.) C'est un effet des loins et de la prévoyance du Roy.

Lors que les Allemans nous menaçoient d'assiéger quelques-unes de nos Places & de passer le Rhin, M^r de Choiseul a passé le Fleuve, & est entré dans le Pays de Bade, au grand étonnement des Peuples, qui sur la parole du Prince de ce Nom, croyoient pouvoir faire leur rebelle esfortune. M^r de Choiseul les a ensuite battus dans toutes les occasions où ils ont voulu inquiéter les forageurs. Ils se vannoient que le Maréchal ne pourroit décamper de vant eux, & qu'il a changé de Camp sans qu'ils ayent seulement osé faire mine de l'attaquer.

Nos Armées de Flandres après avoir tellement rassuré celles d'Al-

Mais, qu'ils ont été comorains de faire
 venir à grands frais des Fournages
 secs de Hollande, pour décamper, et
 laisser en elles, & les ennemis non
 grand Pays, dans lequel ils ne pour-
 roient subsister, ils voient à l'avance
 cet. Ainsi nos Armées, quoiqu'elles
 nombreuses, ont non seulement vécu
 au aux dépens du pays Ennemy :
 mais elles ont épargné leurs Maga-
 zins, & qui dans la suite peut de
 être d'un grand secours, & de con-
 venir d'un grand embarras les Enne-
 mis. L'Empereur n'est pas beaucoup
 par les exécutions de Hongrie, dont
 le nombre a été trop épargné à quin-
 ze mille. Outre plusieurs Places
 dont il a été son empereur, & les
 pris la sangante Fortesse de Miro-
 gatz, leur patrie a été à son moment
 & luy qui les a demandés, & luy

mission du Comte de Tekély, &c.
 l'on croit que ce Comte se mettra
 bien-tôt à leur secours. Il est surprenant
 que ce party se soit formé sans
 que l'Empereur en ait rien su, &c.
 que ces Troupes se soient données
 assemblée sans qu'il en ait eu la
 moindre connoissance, &c.

On ne parle en Hollande que du
 Siège de Cartagene par M. de Poin-
 sis, &c. ce bruit s'est répandu si-tôt
 qu'on y a reçu la copie d'une Let-
 tre, écrite par Don Diego Martin
 Sanchez de Agreda au Gouverneur
 de Curassau, en date du 24. de
 May dernier, portant que le 19. du
 Courant on avoit reçu des Lettres de
 Don Gaspard de Acosta, Gouver-
 neur de la Ville de Mercado, datées
 du 8. d'Avril, qui luy marquoit

GALANT. 305

que vingt Navires de Guerre François avoient paru à la veüe de Carthagene, que le 12. ils s'estoient rendus maistres du Chasteau appelé *Boca Chica*, ce qui leur avoit donné occasion de mettre cinq mille hommes à terre pour attaquer la Ville. Je ne vous assure point que cette nouvelle soit veritable. Je vous apprens seulement qu'elle est publiée par nos Ennemis. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris, ce 31. Juillet 1697.

C c iij

II I G A T
 2225522 2222525 525

TABLE

P Relude	
Sonnets qui se rapportent à la prise des Sonnets proposez par la compagnie des Lanternistes.	8
Ce qui s'est passé à la Reception de M ^r le Président Cousin à l'Acad- emie Françoisse.	12
Lettre Pastorale de M ^r l'Evêque & Comte de Nezan.	27
Diverses pièces de vers sur des su- jets de temps.	52
Déclaration de l'Auteur de nou- veau Sens d'un passage de Vir- gille.	59
Suite du Traité de l'Algebre.	72
Lettre de M ^r l'Abbé de Vil- liers.	136

TABLE.

<i>Actions remarquables de quelques braves.</i>	193
<i>Entrée de Monsieur l'Ambassadeur de Savoye.</i>	203
<i>Carte nouvelle.</i>	213
<i>Placaris affiché à Rome.</i>	224
<i>Morts.</i>	228
<i>Enigmes.</i>	239
<i>Nouvelles d'Allemagne.</i>	240
<i>Suite du siège de Barcelonne.</i>	244
<i>Baptême de Mr la Princesse de Dorm.</i>	245
<i>Lettre du Primate de Pologne à l'Electeur de Saxe.</i>	249
<i>Promotion de cinq Cardinaux.</i>	251
<i>Nouvelles de toutes les Courts.</i>	252
<i>Nouvelle de M^r de Pointis.</i>	254
<i>Lettre de M^r de Pointis à M^r de Villeroy.</i>	255

Avis pour placer les Figures.

L'Air doit regarder la page 244.

Le Plan doit regarder la page 275.

2. The first figure.

The second figure is page 244.
The third figure is page 245.



